



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

16100-F

Distr.
LIMITÉE
PPD.11
27 novembre 1986
FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**SÉRIE D'ÉTUDES
SUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL**

**RÉPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

Établie par
le Service des études par région et par pays

420

Ce document est la traduction d'un texte qui n'a pas fait l'objet d'une mise au point rédactionnelle.

Les appellations employées dans ce document et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La mention dans le texte de la raison sociale ou des produits d'une société n'implique aucune prise de position en leur faveur de la part de l'ONUDI.

Les opinions et observations formulées dans la présente étude ne reflètent pas nécessairement les vues du Gouvernement de la République centrafricaine ni n'engagent officiellement l'ONUDI à une suite quelconque.

Préface

Cette série d'études du développement industriel dans les pays en développement s'inscrit dans le cadre des études par pays de l'ONUDI effectuées par le Service des études par région et par pays.

Les études consistent en un exposé et une brève analyse du secteur industriel de chaque pays qui ont pour objet de fournir des renseignements aux services compétents de l'ONUDI et à d'autres institutions internationales de même qu'à des organismes de pays développés dont la vocation est de fournir une assistance technique à l'industrie. On espère qu'elles seront également une source d'utiles informations, faciles à consulter, pour les responsables dans les pays en développement ainsi que pour les chefs d'entreprises industrielles, les financiers et les spécialistes de la recherche économique.

Ces études s'appuient essentiellement sur l'information et la documentation réunies au Siège de l'ONUDI à partir de publications statistiques nationales et internationales, ainsi que sur les éléments figurant dans la base de données de l'ONUDI. Les statistiques nationales récentes étant en général incomplètes, il va de soi que ces études devront être mises à jour et complétées périodiquement. Pour seconder les efforts actuellement déployés par l'ONUDI en vue d'améliorer la base de données et suivre régulièrement les progrès et les changements intervenus dans l'industrie, on s'attend que les autorités et institutions nationales compétentes des pays respectifs ainsi que d'autres lecteurs des présentes études communiquent à l'ONUDI des observations, suggestions et informations pertinentes, ce qui l'aiderait dans une large mesure à les mettre à jour.

La présente étude a été élaborée sur la base d'informations disponibles mi-1986 au Siège de l'ONUDI. Elle se compose de deux parties assez distinctes. Les chapitres 1 et 2 ont un caractère analytique et donnent une vue d'ensemble succincte de l'économie du pays ainsi que de son secteur manufacturier : vient ensuite une étude plus approfondie de la structure et du développement des industries manufacturières. Aux chapitres 3 et 4 figurent diverses informations sur les plans nationaux et les déclarations officielles prévues en matière de développement industriel, sur les principales institutions gouvernementales et sur d'autres institutions qui se consacrent au développement industriel ainsi que sur les ressources naturelles, humaines et financières du pays considérées sous l'angle du développement industriel. L'étude contient également des indicateurs de base pertinents et des figures représentant les tendances dans l'industrie manufacturière ainsi que des appendices fournissant des données statistiques et autres.

Il convient de relever que ces études ne constituent nullement des prises de position officielles des gouvernements concernant leurs intentions ou leur politique : elles ne donnent pas non plus d'évaluation complète et approfondie du cours du développement industriel dans les pays considérés.

NOTES EXPLICATIVES

Sauf indication contraire, les tableaux statistiques du présent volume reprennent les classifications régionales, industrielles et commerciales ainsi que les symboles figurant dans l'Annuaire statistique des Nations Unies.

Les dates séparées par une barre transversale (par exemple 1984/85) désignent une campagne agricole ou un exercice financier. Les dates jointes par un trait d'union (par exemple 1984-1985) délimitent une période donnée, y compris la première et la dernière année.

Sauf indication contraire, le terme "dollar" s'entend du dollar des Etats-Unis d'Amérique.

Dans les tableaux :

Trois points (...) signifient que les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fournies séparément :

Le tiret (-) indique que le montant est nul ou négligeable.

Les sigles suivants ont été utilisés dans le présent document :

BEAC	Banque des Etats d'Afrique centrale
CFA (franc)	Franc de la communauté financière africaine
CND	Comptoir national du diamant
CTCI	Classification type pour le commerce international
FMI	Fonds monétaire international
MPSCI	Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
PIB	Produit intérieur brut
PMI	Petites et moyennes industries
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RCA	République centrafricaine
UDEAC	Union douanière des Etats de l'Afrique centrale
VAM	Valeur ajoutée manufacturière

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Indicateurs de base	v
Sommaire	x
1. L'ECONOMIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	1
1.1 Tendances récentes de l'économie	1
1.2 Structure économique	4
1.3 Tableau général du secteur manufacturier	6
2. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU SECTEUR DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	11
2.1 Croissance et évolution structurelle	11
2.2 Niveau de performance	12
2.3 Exportations et importations de produits manufacturés	14
2.4 Structure du capital et des investissements	16
2.5 Importance et répartition géographique de l'activité manufacturière	17
2.6 Evolution récente et perspectives	18
3. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : POLITIQUES, STRATEGIES ET INSTITUTIONS	20
3.1 Politiques et stratégies de développement industriel	20
3.2 Institutions de développement industriel	22
4. RESSOURCES DISPONIBLES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL	24
4.1 Ressources humaines	24
4.2 Ressources naturelles	24
4.3 Ressources énergétiques	27
4.4 Ressources financières	28
4.5 Rôle de la coopération technique dans le développement industriel	29
Annexe A: Tableaux statistiques	31
Annexe B: Projets de l'ONUDI exécutés et en cours	46
Annexe C: Principales sociétés industrielles, 1985	48
Choix de références	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Allocations par secteur du Plan d'investissement du secteur public 1986-1990	3
Tableau 2. Origine du PIB par secteur d'activité (en prix courants), 1979 et 1984	6

	<u>Page</u>
Tableau 3. Emploi par secteur, 1981	7
Tableau 4. Valeur ajoutée manufacturière 1979-1984	11
Tableau 5. Production des principaux produits manufacturés, 1980-84 et capacité de production nationale 1984	13
Tableau 6. Production minérale 1980-1984	25
Tableau 7. Cultures d'exportation et cultures vivrières de base production de 1979-1980 à 1984-1985	26
Tableau 8. Bilan de l'énergie primaire commerciale, 1983	28

Liste des tableaux de l'annexe

Tableau A-1 Croissance de la VAM par branche des industries manufacturières 1975-1982	32
Tableau A-2 Composition de la VAM, 1975-82	33
Tableau A-3 Produits manufacturés faisant l'objet d'un commerce, 1975 et 1980	34
Tableau A-4 Parts des exportations et des importations classées par degré de transformation, 1970 et 1980 et taux de croissance, 1970-75 et 1975-80	36
Tableau A-5 Destination des exportations de produits manufacturés par branche, 1980	37
Tableau A-6 Origine des importations de produits manufacturés par branche, 1980	38
Tableau A-7 Propriété du capital des principales sociétés par secteur, 1982	40
Tableau A-8 Propriété du capital des principales sociétés industrielles par branche d'industrie, 1982	41
Tableau A-9 Population par province, 1975	42
Tableau A-10 Assistance technique extérieure par secteur, 1984	43
Tableau A-11 Projets d'assistance technique pour le secteur industriel, 1984	44
Tableau A-12 Investissements extérieurs dans l'assistance à l'industrie, 1984	45

INDICATEURS DE BASE 1

L'économie

PIB	:	636 millions de dollars (1985) ^{a/}			
PIB par habitant	:	244 dollars (1985) a/			
Population	:				
Totale	:	2,6 millions (1985) ^{a/}			
Densité	:	4,0 habitants, au km ² (1983)			
Population active	:	1,3 million (1980)			
Accroissement annuel moyen de la population (pourcentage)	:	2,3 (1973-83)			
Structure de la production (pourcentage)	:	b/			
		Agriculture	1979	1984	
		Industrie manufacturière	37,0	36,7	
		Industrie extractive	7,8	7,3	
		Services (divers compris)	8,6	5,6	
			46,6	50,4	
Croissance annuelle moyenne du PIB	:	1960-70	1970-80	1981	1982
		1,5	0,9	-6,5	0,4
			1984	1985 ^{c/}	1983
			3,6	2,5	-2,3
Taux d'inflation	:	d/ 1973-83	1982	1983	1984
		14,4	13,1	13,2	12,4
Taux de change (moyens)	:	1982	1983	1984	1985
(francs CFA pour 1 dollar)		328,6	381,1	437,0	449,3

- a/ Estimations
b/ Calculé à partir du PIB en prix courants
c/ Estimation officielle
d/ Indice des prix à la consommation

INDICATEURS DE BASE 2

Ressources et infrastructure des transports

Ressources

(production en milliers de tonnes)

Principales cultures (1984-85)	:	coton (62,5), café (19), manioc, arachide, millet et sorgho
Industrie extractive (1984)	:	diamant (337 000 carats)
Energie (1984)	:	électricité (73 millions kwh)
Répartition de la consommation totale d'énergie	:	pétrole - 78 pour cent énergie hydroélectrique - 22 pour cent

Transports

Routes	:	9 000 kilomètres (routes classées)
	:	11 000 kilomètres (routes non classées)
Principaux ports	:	Bangui
Principaux aéroports	:	Bangui

INDICATEUR DE BASE 3

Commerce extérieur et balance des paiements

Exportations de marchandises (1984)

Valeur totale : 115 millions de dollars
Principaux produits : Diamant (32 millions de dollars), café
(24 millions), bois (23 millions),
coton (21 millions)
Principales destinations : Belgique, France et Japon

Importations de marchandises (1984)

Valeur totale : 143 millions de dollars
Principaux produits : Produits pétroliers, machines et maté-
riel de transport, produits chimiques
et biens de consommation
Principales origines : France, Japon, Zaïre et République
fédérale

Déficit commercial : 50 millions de dollars (1982)
39 millions de dollars (1983)
29 millions de dollars (1984)

Balance des paiements :
(déficit des paiements courants) 54 millions de dollars (1982)
35 millions de dollars (1983)
32 millions de dollars (1984)

Dette publique/garantie par l'Etat : 1974 1982 1983 1984
(millions de dollars) 63 209 216 224

Service de la dette : 1974 1982 1983 1984
en pourcentage du PNB 1,6 0,7 2,7 1,8
en pourcentage des exportations 5,9 3,0 11,3 8,1

Liquidité internationale :
(réserves moins or) 53 millions de dollars (fin 1984)

INDICATEURS DE BASE 4

Secteur manufacturier

Valeur manufacturière ajoutée (en prix 1980)	:	85 millions de dollars (1975)				
		65 millions de dollars (1982)				
VAM par habitant (en prix 1975)	:	24 dollars (1975)				
		22 dollars (1981)				
		19 dollars (1983)				
Croissance annuelle moyenne de la VAM (pourcentage)	:	$\frac{1960-70}{8,2}$	$\frac{1970-80}{1,6}$	$\frac{1981}{-9,8}$	$\frac{1982}{-5,4}$	$\frac{1983}{1,4}$
			$\frac{1984}{1,4}$	$\frac{1985}{1,5}$		
Exportations de produits manufacturés	:	Papiers et produits du papier (915), diamants taillés (729), bois très transformé (707), cigares et cigarettes (575) et motocyclettes (356)				
Importations de produits manufacturés	:	Usines et machines (7 774), produits minéraux y compris pétrole (7 231), matériel de transport (5 953), produits chimiques (4 848), produits alimentaires, boissons et tabacs (4 246)				
Emploi dans le secteur manufacturier	:	4 500 personnes (1984)				
Salaires	:	4 100 millions de francs CFA				
Production brute	:	23 300 millions de francs CFA (1984)				
Valeur ajoutée	:	10 600 millions de francs CFA				
Principaux sous-secteurs	:	Textiles, produits alimentaires et tabac				

a/ Estimation préliminaire

INDICATEURS DE BASE 5

Comparaison avec d'autres pays de certains indicateurs1. Indicateurs démographiques

	Unité	Cameroun	République centrafricaine	Congo	Zaire
Population (mi-1984)	million	9,9	2,5	1,8	29,7
Croissance démographique (1973-84)	pourcentage annuel	3,1	2,3	3,1	3,0
Mortalité infantile (1984)	par 1000	116	138	78	103
Superficie	1 000 km ²	475	623	342	2.345
Densité	habitants au km ²	21	4	5	13

2. Indicateurs économiques

PIB (1983)	millions de dollars	7.800	560	2.110	4.700
PNB par habitant (1984)	dollars	800	260	1.140	140
Croissance du PIB (1973-83)	pourcentage annuel	7,1	0,7	8,1	-1,0
Agriculture (1983)	pourcentage du PIB	22	39	5,8	36
Industrie (1983)	pourcentage du PIB	35	20	47,9	20
Secteur manufacturier (1983)	pourcentage du PIB	11	8	8,3	2
Services (1983)	pourcentage du PIB	43	40	46,3	44
Exportations (1983)	pourcentage du PIB	32	23	55	33
Importations (1983)	pourcentage du PIB	17	22	38	18
Investissement brut (1983)	pourcentage du PIB	27	11	46	24
Encours de la dette publique extérieure (1983)	pourcentage du PIB	23,2	37,1	76,2	132,0

3. Indicateurs industriels

VAM (1983)	millions de dollars 1975	715	47	191	168
Part de la VAM dans le PIB	pourcentage	11	8	8,3	2
Croissance de la VAM (1973-83)	pourcentage annuel	13,5	1,0	12,7	-2,0
VAM par habitant (1983)	dollars	82,7	19,2	70,3	3,6
Part des produits manufacturés dans les exportations totales (1982) ^{a/}	pourcentage	7,4 ^{b/}	26,2 ^{b/}	6,7 ^{b/}	3,2 ^{c/}
Part de la VAM dans la VAM mondiale (1981)	pourcentage	0,02	...	0,01	0,01

a/ CTCI 5-8 moins 68

b/ 1980

c/ 1979

Sommaire

L'industrie manufacturière de la République centrafricaine présente des résultats médiocres depuis la fin des années 70. Depuis 1983, toutefois, certains signes laissent prévoir une amélioration sensible. Le développement à long terme a été freiné par un ensemble de facteurs, les uns extérieurs (comme les fluctuations défavorables des cours des matières premières), les autres intérieurs (comme les mesures liées à la politique d'intervention du gouvernement dans l'économie au cours des années 70). Par ailleurs, les industries manufacturières se heurtent toujours aux problèmes que pose l'insuffisance des transports dans un pays sans littoral.

Par suite de l'adoption de nouvelles mesures gouvernementales, une reprise de la production a commencé à se faire sentir. Ces mesures ont permis en outre d'obtenir un soutien régulier du FMI et une coopération élargie de la part des créanciers du pays. Le gouvernement a lancé un vaste programme de privatisation, de réforme du secteur public et de restructuration des entreprises nationales. Il considère maintenant que le développement industriel incombe avant tout au secteur privé.

La production manufacturière a représenté 7,8 % du PIB en 1979 et 7,3 % en 1984. Son développement se heurte aux graves obstacles que constitue l'étroitesse du marché intérieur - le pays compte moins de 3 millions d'habitants - et la faiblesse de l'emploi dans le secteur moderne - moins de 100 000 personnes. En ce qui concerne la composition de la VAM, on constate une diminution sensible de la part des textiles au profit de celle des produits alimentaires, des boissons et du tabac. Les industries manufacturières sont concentrées à Bangui, la capitale du pays. Les grandes entreprises appartiennent essentiellement à des investisseurs étrangers. Les entreprises privées nationales ne se développent que lentement.

Le Plan intérimaire pour 1986-90 alloue des ressources négligeables à l'industrie et s'attache aux investissements dans l'économie rurale et l'infrastructure. Ce plan prévoit un taux de croissance annuel du PIB de 3,0 %. Compte tenu du caractère essentiellement agricole de l'économie centrafricaine, la priorité accordée dans le Plan au développement rural constitue le moyen le plus direct d'accroître le pouvoir d'achat et, partant, la demande d'articles manufacturés.

On pourrait certainement s'orienter davantage vers la transformation des ressources du pays. La valeur ajoutée, par secteur, montre que l'on s'est engagé dans cette voie pour le coton et le bois, mais on pourrait aller plus loin, dans le cas du bois surtout. Les pouvoirs publics soulignent maintenant la nécessité et les possibilités de développer les activités de transformation, surtout au niveau des petites entreprises. On prévoit de créer des usines de sucre et d'huile de palme, qui auraient le double avantage d'économiser les devises et d'offrir des emplois.

La production manufacturière représente une faible part des exportations. Il est possible d'accroître cette part, notamment pour les diamants et le bois; cependant, pour ce dernier produit, la tâche est rendue difficile par le coût élevé des transports et des carburants. Aujourd'hui, la politique industrielle officielle met moins l'accent qu'auparavant sur la substitution des importations et davantage sur l'exploitation des ressources locales pour satisfaire les besoins intérieurs essentiels; parallèlement, on s'efforce toujours de développer les exportations.

1. L'ECONOMIE DE LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

1.1 Tendances récentes de l'économie

Le Gouvernement de la République centrafricaine (RCA), dans les années 1970, a mené une politique d'intervention par le biais d'une planification centralisée et de sociétés d'Etat. L'agriculture, caractérisée par une intensification du programme cotonnier menée par un office de commercialisation d'Etat mal équipé pour cette tâche, était de plus en plus régie par des contrôles administratifs plutôt que par un système de prix à la production liés à l'évolution du marché. La croissance réelle du PNB a été de 2,7 % de 1970 à 1977 grâce à la réaction initialement positive de la production agricole à la nouvelle politique et à la hausse des cours de tous les principaux produits exportés par la RCA.

Simultanément, le Gouvernement a créé un important secteur para-étatique composé de nouvelles entreprises industrielles et commerciales. La part de l'industrie dans les deux plans d'investissements publics des années 1970 a été d'environ 20 % et l'industrie a bénéficié de 33 % environ des crédits. L'importance de leurs frais de personnel et une gestion généralement déficiente n'ont pas permis à ces entreprises de jouer le rôle qui leur était assigné dans la stratégie économique du Gouvernement. Elles ont été de plus en plus handicapées par la pénurie de rechanges essentielles importées et par le voids croissant de l'amortissement des emprunts qu'elles avaient contractés à l'étranger. Les recettes fiscales procurées par les nouvelles sociétés para-étatiques ont été négligeables, ce qui a aggravé les difficultés budgétaires dues au doublement des frais de personnel du secteur public au cours des deux décennies précédant 1980. La RCA étant membre d'une Banque centrale régionale, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le Gouvernement n'a pas pu financer son déficit par une politique libérale en matière de monnaie et de crédit. Le Service de la dette extérieure et le paiement des salaires des employés du Gouvernement n'ont donc pas pu être assurés de manière régulière. La chute brutale des investissements, les conséquences à terme de l'augmentation du prix du pétrole de 1974, l'instabilité politique et la baisse de la production agricole dans un contexte de chute des cours des produits primaires en 1978 et 1979 ont provoqué un brusque changement de politique.

Depuis 1980, on a enregistré une nette modification de la politique économique, officialisée par le Programme national d'action 1982-1985 qui met l'accent sur une réorganisation du secteur public, un renforcement de la discipline budgétaire et un accroissement de la production dans tous les secteurs. Ce Programme définit une nouvelle politique en matière de participation de l'Etat au capital des entreprises : l'Etat interviendra seulement, et si possible en association avec le secteur privé, dans des industries stratégiques comme l'électricité, l'eau, l'industrie extractive, et dans les cas où l'entreprise privée n'accepterait pas d'assumer entièrement la responsabilité financière d'un projet dûment approuvé. Une seule société du secteur industriel a été déclarée stratégique, le Comptoir national du diamant (CND), une société de taille et de polissage du diamant dont le capital appartient à l'Etat et à une société privée américaine. En application de cette nouvelle doctrine officielle, l'industrie a, entre 1980 et 1984, figuré au troisième rang pour ce qui est des

investissements publics (22 %), après l'infrastructure (37,4 %) et l'agriculture (29,8 %). Le Gouvernement attache désormais une importance considérable au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Le Programme national d'action, pour stimuler l'accroissement de la VAM, appelait également à une plus large utilisation des ressources naturelles de la RCA comme le sucre et l'huile de palme, et à une réorganisation des sociétés publiques dans ce secteur.

La production, apparemment, a bien réagi à ce changement de politique. La production du secteur agricole a fortement baissé en raison de la grave sécheresse de 1983, mais la croissance de 3,6 % du PNB réel en 1984 et une croissance prévue de 2,5 % en 1985, sont le signe d'une tendance positive. L'augmentation des prix à la production semble avoir été bénéfique pour l'économie rurale. La réorganisation (et la réduction) du secteur public ont déjà commencé. Trois banques d'Etat, la Société nationale de transports et un organisme national de logement ont été fermés ou sont en cours de liquidation. La SOCEFI, société forestière nationale, qui était inactive depuis 1982, a été vendue au secteur privé. La TOCAGES, société d'économie mixte chargée de l'importation et de la distribution des produits pétroliers, a signé un contrat de gestion avec un partenaire privé. Simultanément, des capitaux et une gestion privée ont été introduits à la SILPAD (huilerie et savonnerie), l'UCATEX (textiles) et la CENTRAPALM (huile de palme).

Le Gouvernement continuera d'appliquer dans ses grandes lignes le Programme 1982-1985 pendant le reste de la décennie. Le Ministère du Plan, de la statistique et de la coopération internationale (MPSCI), avec l'aide du PNUD, travaille actuellement à l'élaboration d'un plan de développement économique et social 1986-1990 qui sera officiellement adopté en novembre 1986. On trouvera dans le tableau 1, les chiffres provisoires des crédits prévus pour chaque secteur.

Tableau 1. Allocations par secteur du Plan d'investissement du secteur public 1986-1990 a/

	<u>Dépenses</u> (milliards de francs CFA)	<u>Pourcentage du total</u>
<u>Développement rural et régional</u>	90,7	34,7
Développement rural	46,8	17,9
Développement régional	43,9	16,8
<u>Industrie</u>	6,6	2,5
Industries extractives	6,0	2,3
Industries manufacturières	0,6	0,2
<u>Infrastructure</u>	144,0	55,1
Transports et télécommunications	90,2	34,5
Energie, eau et programmes urbains	53,8	20,6
<u>Services sociaux</u>	20,1	7,7
Santé	11,5	4,4
Education	8,6	3,3
TOTAL	261,4	100,0

Source : Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale.

a/ Chiffres provisoires qui seront définitivement arrêtés en novembre 1986

Il est prévu que le Plan fixera trois objectifs quantitatifs, à savoir : une croissance annuelle du PNB de 3 % en 1986-1990, un niveau d'investissement public fixé à 15 % du PNB en 1990, une amélioration considérable de la balance des paiements par une augmentation des exportations et une moindre dépendance de l'étranger en matière de services, assurances et transports notamment. Les réformes structurelles prévues par le Plan seront probablement la décentralisation des décisions, la réforme de l'administration, la privatisation, l'encouragement des entreprises centrafricaines et le développement du système éducatif pour répondre aux besoins économiques. Le Plan devrait, en outre, préconiser une coopération internationale accrue, une amélioration de la capacité de planification des différents services gouvernementaux et des mesures d'investissements dans les infrastructures destinées à renforcer l'économie monétaire dans le secteur rural. La répartition provisoire des allocations illustre ces priorités : 16,8 % du programme total pour le développement

régional, et 34,5 % pour les transports et les télécommunications, notamment un programme ambitieux de construction de routes. La politique industrielle du Gouvernement, caractérisée par le programme actuel de privatisation et de négociation de contrats de gestion se traduit par l'allocation de 6,6 milliards de francs CFA à l'ensemble du secteur (industrie extractive comprise), soit 2,5 % seulement du total. On trouvera dans la section 3,1 un exposé plus détaillé de la position officielle en matière de politique industrielle.

Le MPSCI prévoit que le financement du plan provisoire d'investissement sera assuré à raison de 27,8 milliards de francs CFA (10,6 %) par des sources intérieures et de 233,6 milliards de francs CFA (89,4 %) par des sources extérieures. Des partenaires étrangers ont déjà pris des engagements de subvention pour 34,6 milliards de francs CFA et signé des accords de prêt pour 88,8 milliards de francs CFA, de telle sorte qu'il reste à trouver un complément de 110,3 milliards de francs CFA auprès de sources extérieures. Les contraintes budgétaires ont limité les possibilités de financement gouvernementales. Le MPSCI prévoit une nette amélioration de la rentrée des recettes fiscales et une stabilisation des dépenses publiques, en matière salariale notamment. La tendance à un excédent du budget ordinaire n'est toutefois pas assez marquée pour permettre de faire face aux remboursements croissants du principal de la dette extérieure. Ce sont des partenaires multilatéraux et bilatéraux qui couvriront les déficits budgétaires globaux ainsi que l'impasse de 110,3 milliards de francs CFA prévue pour le financement du Plan. Le FMI a approuvé en septembre 1985 son cinquième accord de confirmation en faveur de la RCA. Cette mesure a été suivie en novembre 1985 du rééchelonnement par le Club de Paris des dettes venant à échéance entre juillet 1985 et décembre 1986.

1.2 Structure économique

Avec un PNB par habitant estimé de 260 dollars en 1983, la RCA figure parmi les pays les moins avancés du monde. Le PNB par habitant n'a augmenté en moyenne que de 0,1 % annuellement de 1965 à 1983, période où la croissance démographique annuelle a été de 2 % environ. Les comparaisons avec trois autres pays africains, le Cameroun, le Congo et le Zaïre (Indicateurs de base - 5), indiquent que la RCA est le pays le moins peuplé après le Congo, et possède le plus fort taux de mortalité infantile. Le secteur des services comptait pour 40 % du PNB en 1983, année où l'investissement intérieur brut représentait 11 % du PNB, pourcentage le plus faible des quatre pays. Les comparaisons montrent aussi que la VAM par habitant était, en 1983, de 19,2 dollars, chiffre le plus faible après le Zaïre : il en a été de même pour la croissance de la VAM entre 1973 et 1983. La RCA venait, en 1983, au second rang en ce qui concerne le pourcentage de la dette publique par rapport au PNB, avec 37,1 pour cent.

En matière de production, de population et d'activité économique, les déséquilibres régionaux et sectoriels sont très marqués. On estime que 15 % de la population vit dans la capitale, Bangui, où sont concentrés l'activité manufacturière, autre que la transformation du bois, et une administration aux

effectifs nombreux. Le nord-est et l'est du pays comptent moins de trois habitants au kilomètre carré, mais l'ouest et la province de Basse-Kotto située au nord de la partie centrale du pays, la zone agricole la plus importante, ont une population plus dense, supérieure en moyenne à 5 habitants par kilomètre carré.

Le tableau 2 indique l'origine par secteur d'activité du PIB et l'évolution structurelle intervenue entre 1979 et 1984. L'agriculture compte pour 35 % du total, et pour encore davantage en terme d'emploi car une part importante de la production du secteur de subsistance n'est pas commercialisée. La baisse de 8,6 % à 5,6 % de la contribution de l'industrie extractive traduit la quasi-stagnation de la production de diamant et la poursuite d'une production non déclarée. La part du secteur manufacturier, pratiquement inchangée, est passée de 7,8 % à 7,3 %. La contribution relativement importante des transports et des télécommunications s'explique par le coût élevé des transports dans un pays étendu et peu peuplé aux infrastructures généralement médiocres. La part des services publics a très légèrement augmenté malgré les efforts entrepris depuis 1983 par le Gouvernement pour réduire son personnel et son intervention dans le domaine économique.

Quatre produits de base, le diamant, le café, le coton et le bois fournissent chacun plus de 15 % du total des recettes d'exportation. Cette diversification des exportations assure à la RCA une certaine protection contre les brusques variations de cours des marchés internationaux. L'exportation de produits manufacturés a, au début des années 1980, représenté 26,2 % des exportations totales suivant la "définition étroite" de ce poste (CTCI 5 - 8 moins 68) et 40,7 % suivant la "définition large" (voir appendice : tableau A.3). Il n'y a pas eu d'excédent du commerce des marchandises depuis 1978. Un déficit chronique du poste des services, transports et assurances notamment, n'a pas été compensé par l'apport au titre des transferts nets, si bien que s'est installée une tendance au déficit régulier des paiements courants. Toutefois, les apports de capitaux à long terme, surtout publics, ont provoqué des fluctuations annuelles des réserves marquées, par exemple, par des augmentations en 1980 et 1984 et des diminutions en 1981 et 1983.

Tableau 2. Origine du PIB par secteur d'activité (en prix courants), 1979 et 1984 (valeur ajoutée en millions de francs CFA).

	1979	(pour cent)	1984	(pour cent)
Agriculture	55,8	(37,0)	95,5	(36,7)
Industrie extractive	13,0	(8,6)	14,6	(5,6)
Industrie manufacturière	11,8	(7,8)	18,9	(7,3)
Eau et électricité	1,0	(0,7)	3,5	(1,3)
Construction et travaux publics	6,4	(4,2)	12,5	(4,8)
Commerce	21,2	(14,0)	40,6	(15,6)
Transports et télécommunications	4,4	(2,9)	10,2	(3,9)
Services publics	22,0	(14,6)	38,4	(14,9)
Services privés	7,2	(4,8)	9,3	(3,6)
PIB au coût des factures	142,8	(94,6)	243,5	(93,7)
Impôts indirects moins subvention	8,1	(5,4)	16,4	(6,3)
PIB aux prix du marché	150,9	(100,0)	259,9	(100,0)

Source : Autorités centrafricaines

1.3 Tableau général du secteur manufacturier

Le secteur manufacturier a connu, en termes de valeur ajoutée (VAM), un taux annuel moyen de croissance de 5,4 % en 1965-1975 et de 0,2 % seulement durant la période 1976-1981. Comme indiqué plus haut, les résultats économiques ont été médiocres dans la plupart des secteurs à la fin des années 1970, pour des raisons variées qui tiennent à la faiblesse des investissements, à la chute des cours des produits primaires et à l'augmentation du coût des importations pétrolières. La baisse de la production agricole a réduit le pouvoir d'achat et, partant, la demande de produits manufacturés. Le secteur manufacturier comptait, en prix courants, pour 7,3 % du PIB en 1984.

Le secteur manufacturier, de même, n'est pas un employeur important. Le tableau 3 indique la répartition de l'emploi par secteur d'activité. On peut évaluer approximativement l'emploi dans le secteur moderne en soustrayant du total les chiffres relatifs à l'agriculture et à l'industrie extractive, ce qui donne 55 000 personnes, soit moins de 5 % de la population active. Les services publics, deuxième employeur (2,3 %), sont de loin éclipsés par l'agriculture (93,7 %). Le chiffre déjà faible du secteur manufacturier, 10 000 personnes, est gonflé par l'inclusion de l'industrie forestière. Selon une enquête indépendante entreprise par le MPSCI, l'industrie et le commerce, banques et assurances exclues, employaient 20 500 personnes à la fin de 1982. De même, le

secteur manufacturier employait 3 350 personnes, le secteur des produits alimentaires et de la boisson venant en tête avec 1 510 personnes, suivi par le textile et le cuir (690 personnes). Cette décomposition ne tient pas compte des petites et moyennes industries (PMI) pour lesquelles on ne dispose pas de statistiques.

Tableau 3. Emploi par secteur, 1981
(en milliers de personnes)

		Pourcentage du total
Agriculture	1.100,0	93,7
Industrie extractive	18,6	1,6
Industrie manufacturière ^{a/}	10,8	0,9
Eau et électricité	0,6	0,0
Construction et travaux publics	1,4	0,1
Commerce	5,4	0,5
Transports et télécommunications	1,9	0,2
Services publics	26,5	2,3
Services privés	8,5	0,7
Total	1.173,7	100,0

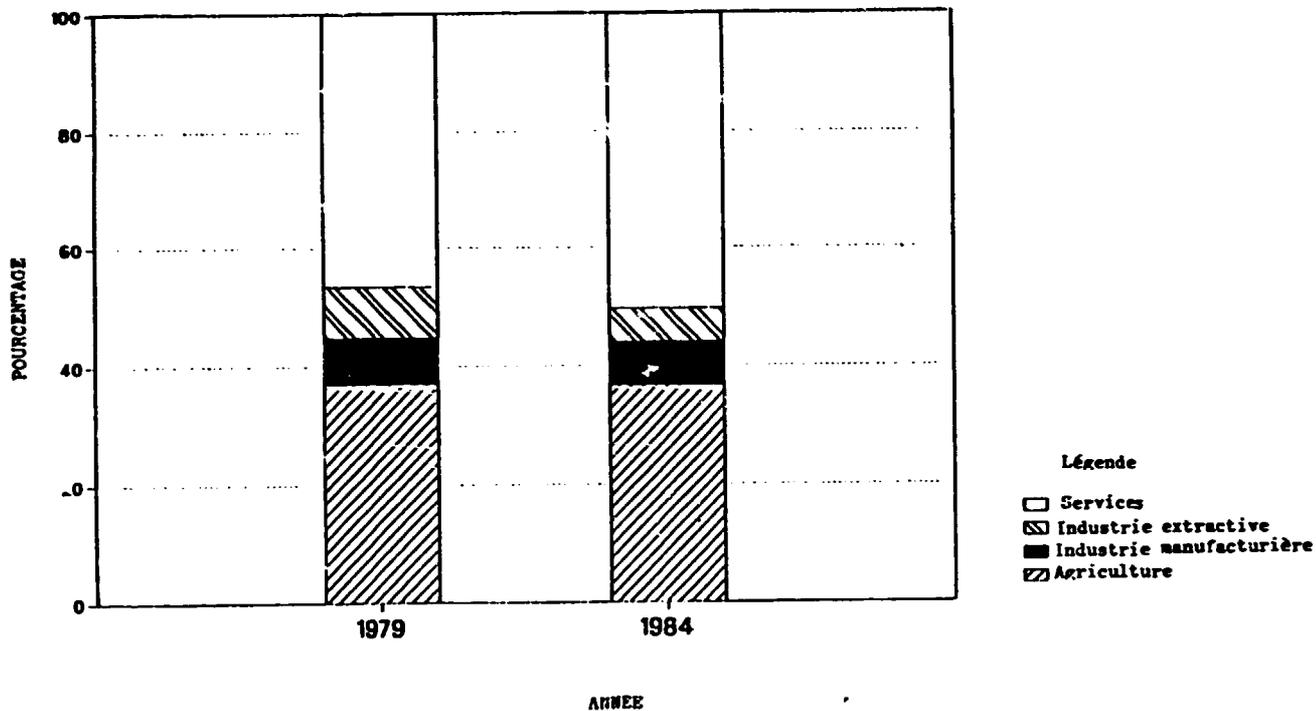
Source : Autorités centrafricaines

a/ Industrie forestière comprise

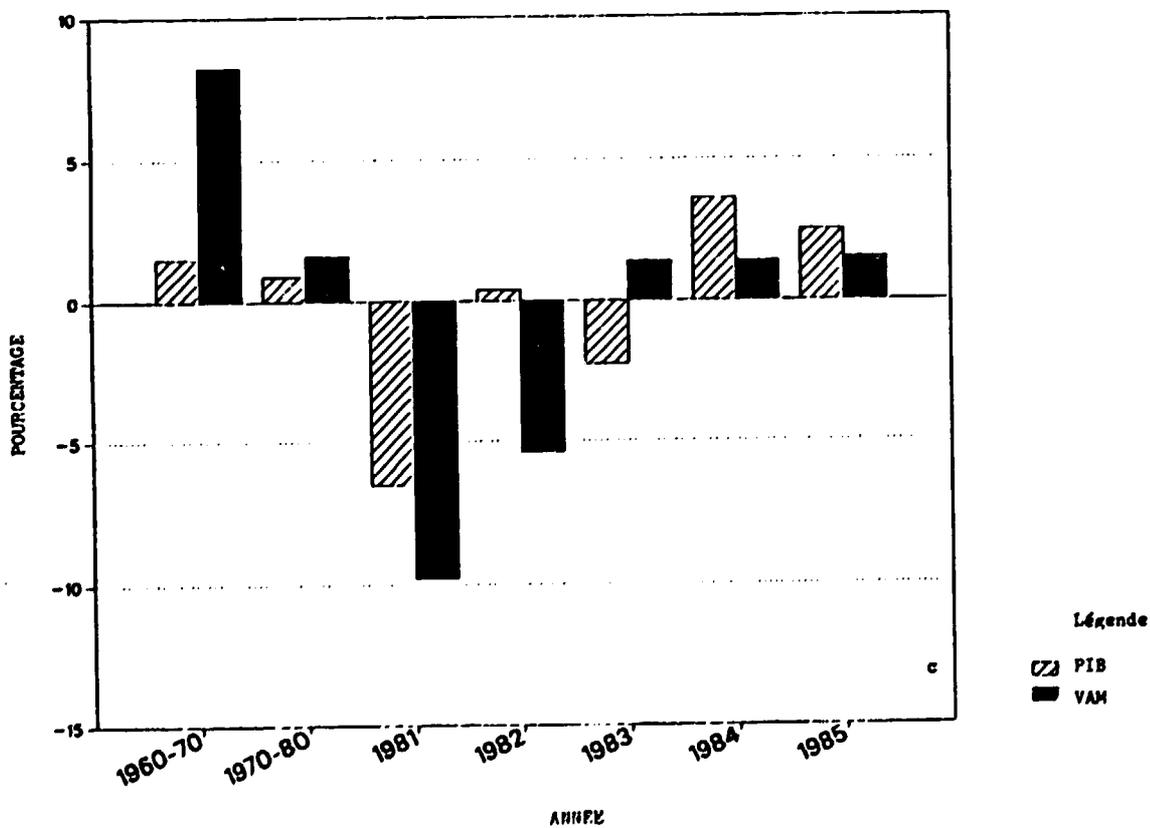
Le capital des principales sociétés est contrôlé par des personnes physiques et des sociétés étrangères, principalement françaises. Le code des investissements, modifié en 1982, est le principal instrument qu'utilise le Gouvernement pour la promotion de l'industrie. La réaction à ce code a été assez peu satisfaisante malgré un ensemble de mesures d'incitations libérales. Le Gouvernement place ses espoirs pour l'avenir de l'industrie dans le développement des PMI qui utiliseraient les ressources nationales pour satisfaire aux besoins intérieurs tels qu'ils existent actuellement dans le cadre d'une économie monétaire de dimensions modestes. L'absence d'une banque de développement capable de financer de nouvelles entreprises est l'un des principaux obstacles au développement industriel.

L'industrie manufacturière rapporte peu de devises. Le commerce international est handicapé par le coût élevé du transport des marchandises vers et depuis les ports de l'Atlantique et par le prix des combustibles. Le secteur est certainement un utilisateur net de devises. La situation des marchés de la région n'est pas satisfaisante : parmi les membres de la BEAC (Banque des Etats d'Afrique centrale), ce sont le Cameroun et le Congo qui offrent les perspectives les plus encourageantes. La politique industrielle officielle a donc assez naturellement renoncé à la substitution des importations en faveur de la satisfaction des besoins intérieurs par l'exploitation des ressources locales, tout en continuant à développer les exportations et à rechercher des solutions aux difficultés chroniques des exportateurs.

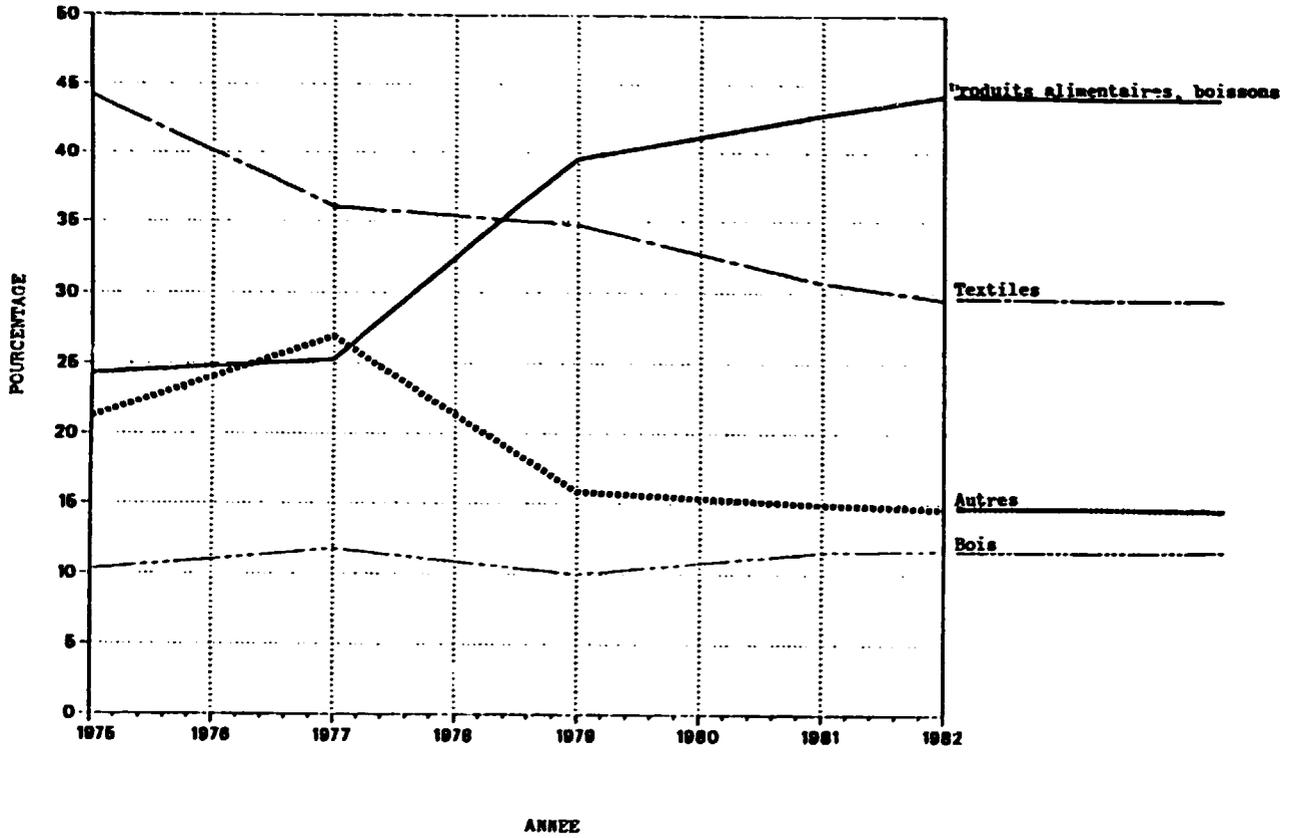
TENDANCES DU SECTEUR MANUFACTURIER
REPARTITION DU PIB PAR SECTEUR D'ORIGINE, 1979 ET 1984



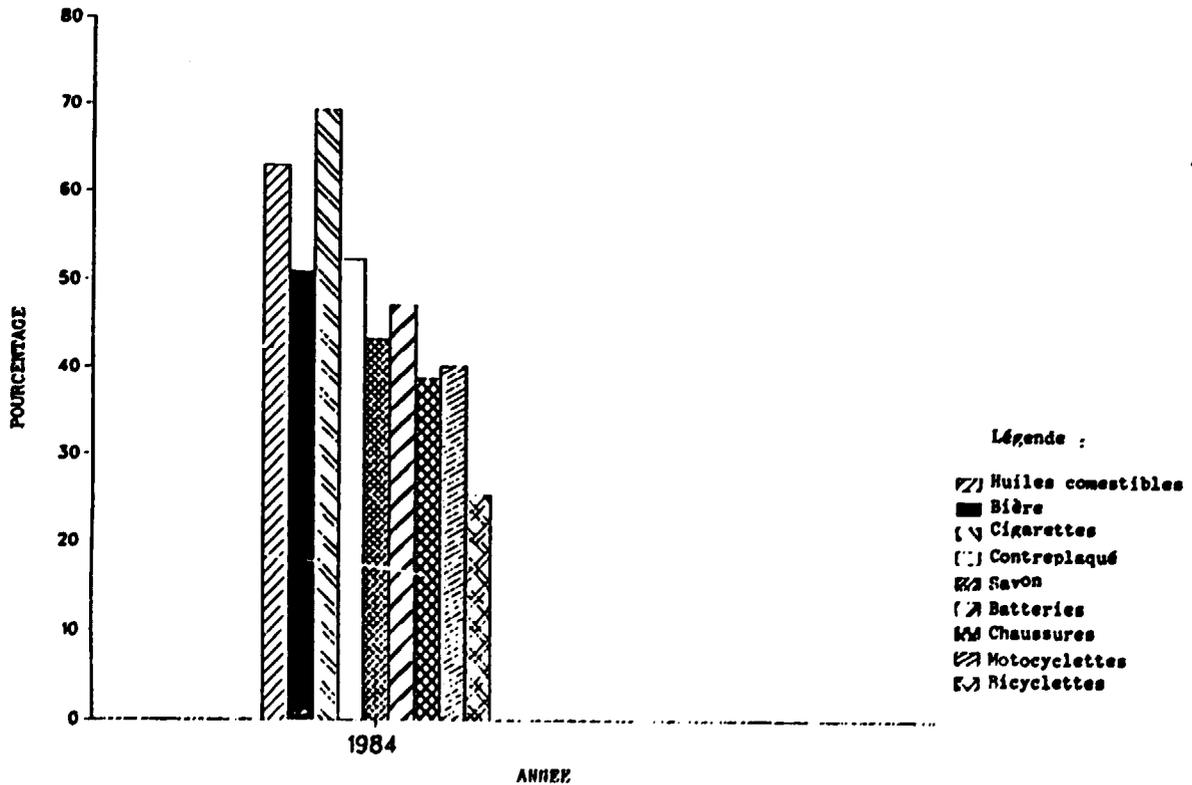
TAUX REELS DE CROISSANCE DU PIB ET DE LA VAM, 1960-85



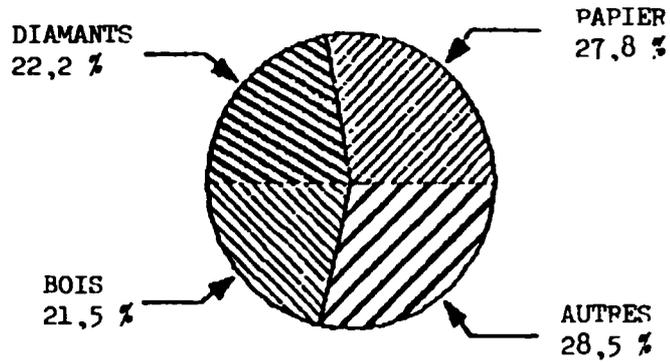
PALE DE CERTAINES INDUSTRIES DANS LA VAN, 1975-1982



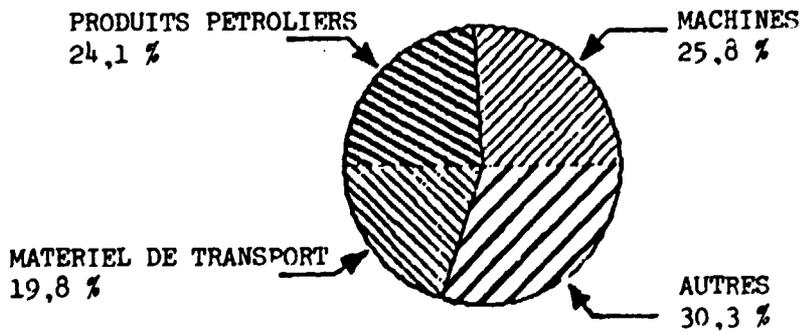
TAUX D'UTILISATION DES CAPACITES POUR CERTAINS PRODUITS, 1984



COMPOSITION DES EXPORTATIONS
DE PRODUITS MANUFACTURES



COMPOSITION DES IMPORTATIONS
DE PRODUITS MANUFACTURES



2. STRUCTURE ET FONCTIONNEMENT DU SECTEUR DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES

2.1 Croissance et évolution structurelle

L'évolution de la part de la VAM dans le PIB est indiquée dans le tableau 2. Calculée en prix courants, sa contribution est tombée de 7,8 % en 1979 à 7,3 % en 1984. En baisse en 1980 et 1981, elle a retrouvé en 1982 son niveau de 1979 pour ensuite diminuer à nouveau. La croissance réelle de la VAM en 1983 et 1984 a été insuffisante pour améliorer sa contribution relative au PIB.

Tableau 2. Valeur ajoutée manufacturière 1979-1984
(milliards de francs CFA aux prix courants)

	1979	1980	1981	1982	1983
VAM	11,8	11,4	13,2	16,9	17,2
PIB en prix constants	150,9	168,4	188,3	216,5	230,2
VAM/PIB (%)	7,8	6,8	7,0	7,8	7,5
Croissance réelle de la VAM (%)	---	-2,4	-9,8	-4,5	1,4

Source : Autorités centrafricaines

Le taux moyen de croissance annuelle de la VAM a été de 0,2 % seulement en 1976-1981. L'analyse des tendances dans les différents sous-secteurs en 1975-1984 montre que la valeur ajoutée a augmenté annuellement de plus de 5 % dans les secteurs des boissons et du tabac à la suite de nouveaux investissements (annexe : tableau A.1). Elle a diminué annuellement de près de 10 % dans les textiles et le vêtement : la production de coton n'a pas encore retrouvé le niveau de la campagne 1974-1975 (47 500 tonnes) bien que le programme actuel de réorganisation de l'industrie cotonnière ait commencé à se traduire par une amélioration de l'approvisionnement de l'industrie textile en matières premières. L'évolution négative de la valeur ajoutée dans les sous-secteurs de l'industrie chimique, des ouvrages en métal et des machines électriques s'explique par la pénurie de devises pour l'importation de matières premières et de pièces de rechange essentielles.

La composition de la VAM est indiquée dans le tableau A.2 de l'annexe. La contribution combinée des produits alimentaires, de boissons et du tabac est passée de 24,3 % en 1975 à 44,2 % en 1982. Malgré la diminution de la VAM, la valeur ajoutée de ces trois sous-secteurs a augmenté en prix constants au cours de la période, passant de 20,5 à 28,6 millions de dollars. En dehors des problèmes de la production cotonnière, le tableau de l'annexe fournit d'autres exemples de sous-utilisation des ressources naturelles de la RCA. Les produits du bois comptaient pour 11,7 % de la VAM en 1982, mais la

contribution des meubles non métalliques était négligeable. Douze sociétés détiennent actuellement des licences d'exploitation forestière, mais trois seulement sont capables de produire des placages, des panneaux et des contre-plaqués. On estime que la transformation du bois concerne pour 90 % des sciages, les panneaux et les contre-plaqués représentant respectivement 2 % et 8 %. La situation est analogue pour le diamant : en 1984, la production de diamants bruts a été de 337 000 carats, et la production de diamants taillés de la CND de 4 000 carats. Une deuxième indication de la situation de ce secteur est fournie par la faible importance relative de l'industrie des biens d'équipement qui comptait pour moins de 5 % de la VAM en 1982. Une usine de montage de véhicules automobiles (GACOA), opérationnelle depuis 1978, avait d'ambitieux objectifs de production en vue de l'exportation dans la région, mais elle s'est bornée à une production restreinte (moins de 150 unités) pour le marché local. Le Plan 1986-1990 n'encouragera vraisemblablement pas ce type d'entreprise.

2.2 Niveau de performance

Les statistiques de production des principaux produits manufacturés jusqu'en 1984 qui figurent dans le tableau 5 permettent de comparer la production effective et la capacité théorique de chaque secteur. Les industries des produits alimentaires, des boissons et du tabac ont connu des fortunes diverses. L'augmentation de la production d'huile (et de savon) traduit le redémarrage en 1982 de la SICPAD sous une gestion privée après des années de quasi-inactivité. La production de bière a enregistré l'effet de l'ouverture en 1982 d'une nouvelle brasserie, mais elle n'avait pas retrouvé en 1984 son niveau de 1980. En ce qui concerne le bois, nous avons vu dans la section 2.1 que les sociétés disposant d'une capacité de transformation se concentrent sur la production de sciages, de préférence à la transformation du bois en placages, panneaux et contre-plaqués, activité plus complexe et plus rentable en termes de valeur ajoutée. La diminution de la production de contre-plaqués et de sciages s'est accompagnée d'une baisse de la production de grumes, passée de 325 000 m³ à 265 000 m³ entre 1980 et 1984. Deux augmentations de la production au cours de cette période, indiquées par le tableau 5, s'expliquent par de nouveaux investissements : la création d'une nouvelle usine chimique pour la fabrication de batteries automobiles et le démarrage d'une fabrique de chaussures en matière plastique. Par contre, la production de chaussures de cuir est tombée de 381 000 paires en 1981 à 266 000 paires en 1983, en raison de problèmes d'approvisionnement en matières premières chez le fabricant (BATA). Les statistiques semblent confirmer, à tout le moins, une stagnation de ce secteur.

Les entreprises de ce secteur au cours des dernières années, ne se sont pas distinguées par leur rentabilité. L'enquête du MPSCI sur l'industrie et le commerce a montré qu'en 1982, les 46 principales entreprises manufacturières ont enregistré au total 1,8 milliard de francs CFA de pertes sur un chiffre d'affaires de 20,6 milliards de francs CFA. Les résultats financiers des trois principaux sous-secteurs manufacturiers ont été médiocres en 1982. Le premier, celui de l'industrie alimentaire, a dégagé un bénéfice avant amortissement, mais a perdu 0,4 milliard de francs CFA sur des ventes de 11,3 milliards de francs CFA. Le deuxième, celui des textiles et du cuir, a déclaré

Tableau 5. Production des principaux produits manufacturés, 1980-84 et capacité de production nationale 1984

	Production					Capacité
	1980	1981	1982	1983	1984	1984
Produits alimentaires, boissons et tabac						
Huile (1000 litres)	140	433	406	640
Bière (1000 litres)	24.032	20.330	18.717	21.072	21.777	42.000
Cigarettes (millions)	41	48	38	33	34	49
Cigares (millions de paquets)	20	22	22	20	21	23
Industrie du bois						
Contre-plaqué (m ³)	4.252	4.881	8.460	8.374	5.230	10.000
Sciages (m ³)	70.587	69.097	63.184	61.056	57.659	85.000
Produits chimiques						
Savon (tonnes)	506	625	1.429	3.300
Oxygène (m ³)	39.356	39.237	42.416	35.754	35.830	200.000
Acétylène (m ³)	11.748	12.195	13.765	11.796	14.044	16.400
Peintures et vernis (tonnes)	428	486	475	462	557	1.200
Batteries (unités)	1.863	4.190	4.717	10.000
Chaussures en matière plastique (1000 paires)	473	381	367	266	582	1.500
Divers						
Motocyclettes (unités)	6.620	6.109	7.464	5.610	4.020	10.000
Bicyclettes (unités)	3.840	3.697	2.843	2.939	3.045	12.000

Source : Bulletin de l'Afrique noire.

une perte nette de 1 milliard de francs CFA sur un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs CFA seulement : la valeur ajoutée a même été négative en 1982 (0,2 milliard de francs CFA) et les résultats ont encore été grevés par les charges de personnel, les frais financiers et les amortissements. Le troisième, celui de l'industrie mécanique et électrique, a enregistré une perte nette de 0,2 milliard de francs CFA sur des ventes de 2,4 milliards de francs CFA. Aucun sous-secteur n'a dégagé un bénéfice net en 1982. Le tableau général du secteur qui fait apparaître une valeur ajoutée de 4,6 milliards de francs CFA (22 % seulement du chiffre d'affaires) semble traduire l'incidence défavorable sur la politique des sociétés en matière de prix des contraintes subies par le marché, sous l'effet conjugué d'une restriction de la demande et des contrôles gouvernementaux.

La tendance en matière de productivité n'indique pas une amélioration de l'efficacité de ce secteur. La main-d'oeuvre du secteur manufacturier, exploitation forestière comprise, a, en 1981, compté pour seulement 0,9 % de l'emploi total et produit 7,4 % de la valeur ajoutée totale (tableau 3). L'enquête du MPSCI montre que la productivité, en 1982, a été plus faible dans le secteur manufacturier que dans la construction, les transports, l'eau et l'électricité, le commerce et les services privés. La valeur ajoutée manufacturière par personne, en baisse depuis 1980, était de 19,2 dollars en 1983. Cette situation est liée à l'évolution des salaires et des prix. Dans le secteur privé, le Ministère du travail fixe un salaire minimum, le SMIG (Salaire minimum interprofessionnel garanti), qui est resté inchangé entre 1980 et 1984, soit 13 000 francs CFA pour le salaire mensuel et 500 francs CFA pour le salaire journalier. On estime que les salaires réels peuvent être supérieurs de 40 à 60 % au SMIG, mais l'augmentation des prix de détail d'environ 50 % au cours de cette période implique une forte baisse du pouvoir d'achat des ouvriers. Les prix de gros et de détail de tous les produits sont théoriquement contrôlés, mais ce contrôle se limite dans la pratique aux produits de première nécessité comme le pain et les produits périodiers.

2.3 Exportations et importations de produits manufacturés

On a vu dans la section 1.2 que les produits manufacturés représentent une faible proportion des exportations totales. Le tableau A.3 de l'annexe montre que les exportations de produits manufacturés (CTCI 5-8 moins 68) sont passées, en 1980, de 11,2 millions à 29,1 millions de dollars, leur part relative passant de 23,7 à 26,2 %. Ces chiffres, néanmoins, comprennent le coton et le bois équarri ou dégrossi. Suivant une autre définition des produits manufacturés employée par les autorités centrafricaines, les exportations totales se sont élevées à 115 millions de dollars en 1984. Si l'on retranche les diamants, le café, le coton, le bois et le tabac, le reste des exportations ne dépasse pas 12 millions de dollars. Une décomposition plus détaillée des exportations par le MPSCI donne une indication des produits manufacturés exportés. En 1984, les cigares et les cigarettes ont représenté 1,2 million de dollars, les motocyclettes, 0,8 million de dollars, les diamants taillés 1,6 million de dollars, les produits de la transformation du bois (placages et panneaux, par exemple) 1,6 million de dollars et les produits industriels divers 1,3 million de dollars. La même source fournit une estimation

des pertes de recettes à l'exportation dues aux mouvements non déclarés de marchandises, soit 22 millions de dollars pour les diamants et 5 millions de dollars pour le bétail.

Le tableau A.3 de l'annexe montre que la part des produits manufacturés dans les importations totales est tombée de 81,3 % en 1975 à 64,6 % en 1980, tandis que leur coût passait de 55,4 à 60 millions de dollars. Les machines et le matériel de transport comptaient pour 38,9 % du total en 1975 et pour 35,2 % en 1980. Le tableau de l'annexe n'indique cependant aucune modification appréciable de la composition des produits importés. Des données plus récentes et plus détaillées fournies par la BEAC, et utilisant des définitions différentes des marchandises importées, indiquent pour 1982 le pourcentage en valeur des importations des produits suivants : machines et équipements, 18,8 % ; produits minéraux, produits pétroliers compris, 17,5 % ; matériel de transport, 14,4 % ; produits chimiques, 11,7 % ; produits alimentaires, boissons et tabac, 10,3 %. Les sous-secteurs des produits alimentaires, des boissons et du tabac qui ont produit 44,2 % de la VAM en 1982 (annexe : tableau A.2) semblent exiger des importations moins importantes que les industries lourdes comme la chimie et les transports.

En ce qui concerne le niveau de transformation, le tableau A.4 de l'annexe confirme que la RCA est avant tout exportatrice de produits bruts et importatrice de produits transformés destinés à l'utilisation finale. La part des produits bruts dans les exportations totales est passée de 91,8 % en 1970 à 92,9 % en 1980. Les produits transformés ne représentaient que 1,4 % des exportations en 1980. Parallèlement, la part des produits transformés dans les importations totales est passée de 79,4 % en 1970 à 83,1 % en 1980. Les produits bruts, destinés à recevoir une ouvraison supplémentaire, représentaient seulement 3,2 % des importations en 1980.

En 1980, 2 % seulement des exportations de produits manufacturés de la RCA étaient destinés à des pays en développement (annexe : tableau A.5), et la part des produits fortement transformés, soit 0,6 %, était encore plus réduite. Les pays développés à économie de marché ont absorbé 97,9 % des exportations de la RCA en 1980. Durant la dernière décennie, la principale destination des exportations de la RCA a été la France, en raison de liens financiers et historiques, mais la Belgique est un important marché pour les diamants bruts qui sont taillés, polis et commercialisés à Anvers.

Le tableau A.6 de l'annexe montre que les pays en développement, en 1980, n'ont fourni que 8,2 % des importations de produits manufacturés de la RCA et 7,7 % seulement de ses importations de produits manufacturés fortement transformés. La part correspondante des pays développés à économie de marché a été, respectivement, de 90,6 % et 91,1 %. En valeur, les importations des pays en développement n'étaient importantes qu'en ce qui concerne les produits manufacturés minéraux non métalliques (2,1 millions de dollars en 1980). La France fournit régulièrement plus de 50 % des importations de la RCA.

Le rôle limité des pays en développement dans le commerce extérieur de la RCA peut paraître surprenant, étant donné que celle-ci est membre de l'UDEAC (Union douanière des Etats de l'Afrique centrale) qui offre un marché plus large ainsi qu'une harmonisation des tarifs douaniers et des politiques d'investissement. De plus, le caractère convertible de la monnaie centrafricaine

atténue certains obstacles habituels au commerce extérieur. Néanmoins, le Cameroun et le Congo sont actuellement les seuls marchés de l'UDEAC offrant des perspectives de débouchés pour les exportations de la RCA. Des possibilités existent et elles sont exploitées : la SEGA, un abattoir d'Etat qui fonctionnait depuis quelque temps au-dessous de sa capacité théorique en raison d'une pénurie de rechanges, va être réorganisée pour approvisionner le marché intérieur ainsi que le Gabon et le Congo. Le Gouvernement espère qu'une aide pourra être apportée à la CIOT, une société textile de Bangui qui a arrêté son activité, mais dont le potentiel à l'exportation est certain.

La situation enclavée de la RCA constitue un énorme obstacle pour l'ensemble de son commerce extérieur ; Bangui est à plus de 1 000 km par la route du port sur l'Atlantique de Pointe-Noire, au Congo, et à presque la même distance par la route et le rail de Douala, au Cameroun, sur le golfe de Guinée. L'Oubangui, utilisé pour l'importation des produits pétroliers, n'est navigable que pendant la deuxième moitié de l'année, de telle sorte que le Gouvernement doit financer la constitution de stocks considérables. Des statistiques de la TOCAGES ont décomposé comme suit le prix de l'essence vendue 330 francs CFA par les garages de Bangui : 104 francs CFA pour le prix départ ports de l'Atlantique ; 33 francs CFA de transport jusqu'à Bangui ; 117 francs CFA de taxes et droits de douanes, plus divers autres frais et le bénéfice du détaillant. La compétitivité de la RCA par rapport à ses principaux partenaires de l'UDEAC est donc limitée par sa position géographique et le coût des combustibles importés.

2.4 Structure du capital et des investissements

Le secteur moderne de l'économie de la RCA est contrôlé par des intérêts étrangers, principalement français. Les tableaux A.7 et A.8 de l'annexe, établis à partir de l'enquête du MPCII portant sur 287 entreprises dont 46 entreprises du secteur manufacturier, indiquent la répartition du capital des principales sociétés pour l'ensemble de l'économie et pour chaque sous-secteur industriel. On constate que les sociétés étrangères, en 1982, assuraient 74,2 % du chiffre d'affaires total (91,4 milliards de francs CFA), dont 34,9 % (43 milliards de francs CFA) pour les seules sociétés françaises. Dans le secteur manufacturier, la présence des entreprises étrangères, spécialement françaises, était encore plus marquée avec 80,2 et 53 %, respectivement. Les sous-secteurs où la contribution des sociétés étrangères dépassait la moyenne étaient ceux des produits alimentaires et des boissons (86,2 %), de l'industrie chimique (93,1 %) et de l'industrie mécanique et électrique (93,6 %). Le caractère exigü du marché intérieur fait que les principales de ces entreprises étrangères ne sont pas contrôlées par des multinationales connues (avec quelques exceptions comme BATA), mais par des individus ou de petites sociétés.

Les sociétés du secteur public, contrôlées en totalité ou en partie par l'Etat, représentent la deuxième force du secteur moderne. Elles ont assuré 17,5 % (21,5 milliards de francs CFA) de son chiffre d'affaires en 1982, et 14,4 % du chiffre d'affaires du secteur manufacturier. Il existait deux entreprises publiques : ICA (impression) et SEGA, et cinq sociétés d'économie mixte : CENTRACUIR (articles de cuir), CICI (articles mécaniques et électriques),

MANUCACIG (cigares), CND et SICPAD. Les deux seuls sous-secteurs dans lesquels les sociétés d'Etat assuraient plus d'un quart du chiffre d'affaires total étaient celui des textiles et des articles en cuir (36,5 %) et celui des ouvrages en bois (31,9 %). Le Gouvernement étant déterminé à poursuivre sa politique de privatisation, il est vraisemblable que l'importance relative du secteur public va décliner. Comme nous l'avons vu, le Gouvernement considère que le CND est la seule société d'importance stratégique.

Les entreprises privées centrafricaines apparaissent comme étant la troisième force selon l'enquête du MPSCI. Elles ont assuré 8,3 % (10,3 milliards de francs CFA) du chiffre d'affaires du secteur moderne. Pour le secteur manufacturier, ce chiffre était de 5,4 % seulement. Leur contribution n'était supérieure à 10 % que dans le seul sous-secteur des ouvrages en bois et de l'impression (17,5 %). L'enquête sous-estime, bien entendu, la contribution des entreprises privées centrafricaines car elle exclut les PMI. Nous examinerons dans la section 3.1 quelques-uns des problèmes financiers qui s'opposent à une augmentation de la part de celles-ci dans l'activité économique.

Le pourcentage de l'investissement intérieur brut par rapport du PIB, en prix courants, est passé de 7 % en 1980 à 11,9 % en 1984. Durant la même période, la part de la consommation publique est tombée de 15,1 % à 12,7 %. Le Plan 1986-1990 devrait prévoir parmi ses objectifs un investissement public de 15 % du PIB en 1990, et cette tendance encourageante sera donc à maintenir. L'enquête du MPSCI indique que l'investissement brut par les 46 principales sociétés du secteur s'est élevé, en 1982, à 2,4 milliards de francs CFA sur un total de 7,5 milliards de francs CFA. Ces investissements ont concerné principalement les machines et les équipements (764 millions de francs CFA), les biens incorporels (603 millions de francs CFA) et les transports (216 millions de francs CFA). L'investissement brut du secteur a atteint 24,1 % de sa valeur ajoutée en 1982.

2.5 Importance et répartition géographique de l'activité manufacturière

Le secteur manufacturier, exploitation forestière comprise, employait en 1981, environ 10 800 personnes. On a vu que l'enquête du MPSCI indiquait qu'en 1982, les principales entreprises manufacturières employaient 3 350 personnes. Nous devons donc nous tourner vers cette même source pour une analyse plus détaillée, car elle concerne les 46 principales sociétés et nous ne disposons pas de données relatives aux PMI. Suivant cette enquête, douze de ces sociétés avaient, en 1982, un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs CFA, quatre avaient un chiffre d'affaires supérieur à 200 millions de francs CFA, et une seule un chiffre d'affaires supérieur à 500 millions de francs CFA. En matière d'emploi, onze de ces entreprises avaient, en 1982, une main-d'oeuvre supérieure à 100 personnes, et deux seulement une main-d'oeuvre supérieure à 200 personnes.

La politique industrielle du Gouvernement se concentre maintenant sur l'exploitation du potentiel offert par les PMI en matière d'emploi et de production. Une excellente illustration de cette politique est le décret de décembre 1985 créant un haut commissariat aux petites et moyennes entreprises sous l'autorité directe de la présidence. Le Plan réexaminera l'intérêt des grandes

sociétés qui sont généralement à l'étroit dans le petit marché de la RCA. Les PMI offrent manifestement plusieurs avantages dans la situation actuelle. Elles peuvent plus facilement attirer des investissements centrafricains privés, elles offrent d'intéressantes possibilités d'emploi, elles font appel à une technologie relativement simple et demandent des investissements modérés, elles peuvent contribuer à la décentralisation de l'activité économique et leur développement n'exige pas d'infrastructures coûteuses. L'importance des PMI dans le secteur manufacturier, qui ne peut pas être chiffrée en raison de l'insuffisance des statistiques nationales, augmentera probablement grâce à la politique de promotion active de celles-ci menée par le Gouvernement.

La répartition géographique des entreprises du secteur manufacturier est caractérisée par une forte concentration dans la capitale. L'industrie est entièrement implantée dans et autour de Bangui, à l'exception des entreprises de transformation du bois. Cette situation est, semble-t-il, destinée à durer, en raison notamment de la concentration des centres de décision dans la capitale. De plus, le marché intérieur de loin le plus important est la capitale elle-même où vit quelque 15 % de la population du pays. Enfin, les succursales bancaires sont très rares en dehors de la capitale.

2.6 Evolution récente et perspectives

On enregistre actuellement des signes d'une amélioration régulière de l'activité du secteur manufacturier. La VAM, après une croissance annuelle moyenne de 0,2 % seulement de 1976 à 1981, après un déclin en 1982, augmenté en valeur réelle de 1,4 % en 1983 et en 1984. Cette tendance positive semble s'être maintenue en 1985. Les possibilités d'exportation sont limitées pour ce secteur par le coût élevé des transports et des combustibles qui tendent à rendre les produits centrafricains peu compétitifs sur les marchés régionaux. La transformation du bois est probablement un des rares secteurs d'avenir à cet égard. Les possibilités de croissance reposent donc, en grande partie, sur un développement du marché intérieur. Dans une économie essentiellement agricole, le principal moyen d'accroître la demande de produits manufacturés est le développement des zones rurales. C'est ainsi que le Plan provisoire 1986-1990 consacre 34,7 % du programme d'investissement du secteur public au développement rural et régional. L'augmentation des prix à la production devrait également faire augmenter les revenus agricoles et donc le pouvoir d'achat. L'investissement dans l'infrastructure est un autre moyen de renforcer l'économie monétaire. A cette fin, le Plan provisoire affecte 55,1 % des ressources au développement de l'infrastructure.

Quatre projets lancés dans le cadre du Programme national d'action 1982-1985 illustrent la politique actuelle du Gouvernement de réduction de la dépendance à l'égard des importations, de promotion d'une exploitation accrue des ressources locales et de prospection des marchés régionaux. Premièrement, le projet de production d'huile de palme de Bossongo a commencé par le défrichage en 1983 de 2 750 hectares pour la plantation, et la production d'huile de palme devrait démarrer avant la fin de 1986. Deuxièmement, la plantation de canne à sucre à Bambari, dans la province de Ouaka, a été la

première étape d'un projet de 10 milliards de francs CFA, financé par des partenaires bilatéraux et des banques commerciales, qui devrait faire vivre 10 000 personnes et produire annuellement 6 000 tonnes de sucre blanc à partir de la fin de 1987. Cette production devrait suffire pour couvrir les besoins intérieurs de la RCA. Troisièmement, la création en 1983 d'UCATEX, à partir de la société textile d'Etat ICAT (dissoute en 1979), traduit une autre orientation de la politique gouvernementale qui consiste à réduire la prédominance du rôle de l'Etat dans le secteur manufacturier au profit d'un renforcement de l'initiative et de la gestion privées. Quatrièmement, l'UDEAC a patronné en 1985 une étude de faisabilité relative à la fabrication de montres et de pièces d'horlogerie par un atelier déjà existant de Banqui. Celui-ci a une capacité annuelle de 32 000 montres que l'UDEAC envisage de porter dans un premier stade à 100 000 par an, avec des exportations sur les marchés de la sous-région.

3. LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL : POLITIQUES, STRATEGIES ET INSTITUTIONS

3.1 Politiques et stratégies de développement industriel

L'évolution du système d'investissement industriel au cours des années 1970 a été caractérisée par la création d'une série de sociétés parastatiques. Les principales sources de crédit ont été les partenaires étrangers de la RCA, notamment le Gouvernement français. La part de l'industrie dans les investissements totaux, est passée de 29 %, soit 11,4 milliards de francs CFA en 1971-1975, à 36 %, soit 18,1 milliards de francs CFA en 1976-1980.

Dans le cadre du Programme national d'action 1982-85, le secteur a encore bénéficié de près de 20 % des investissements totaux (24,1 milliards de francs CFA sur 122,4 milliards). Au cours de cette période, le Gouvernement s'est néanmoins efforcé de réorganiser les entreprises industrielles existantes et d'accroître l'utilisation de leurs capacités. Cette politique s'est traduite par la réorganisation de l'ICAT sous la forme de l'UCATEX et l'injection de capitaux nouveaux dans la SICPAD, dans le but de mieux utiliser les ressources naturelles de la RCA. Une étude préliminaire a montré la possibilité d'utiliser les plantes médicinales locales pour la fabrication de produits pharmaceutiques. Des projets de production de sucre et d'huile de palme ont déjà été lancés.

Le nouveau Plan de développement économique et social 1986-1990 devrait tenir compte des objectifs du Programme d'ajustement structurel en cours de négociation entre le Gouvernement et la Banque mondiale. Les objectifs à moyen terme du Plan concernent le développement régional, le désengagement de l'Etat des secteurs non stratégiques, l'amélioration des mécanismes de gestion gouvernementaux, du système éducatif ainsi que du système de production, notamment en ce qui concerne le développement rural intégré et les aides aux petites et moyennes entreprises. Pour réaliser ces objectifs, les mesures d'ordre structurel et la politique industrielle devraient porter notamment sur une réorganisation du secteur semi-public et une relance de la production du secteur privé. A cet effet, le Programme d'ajustement structurel recherchera une croissance fondée sur l'agriculture, une réduction du secteur semi-public, ainsi qu'une mobilisation des ressources nationales, tant publiques que privées.

Le projet de Plan de développement économique et social 1986-1990 prévoit une réduction marquée des crédits consacrés à l'industrie, 6,6 milliards de francs CFA, soit 2,5 % seulement du programme d'investissement du secteur public. Ces chiffres se réduisent à 0,6 milliards de francs CFA et 0,2 % si l'on exclut l'industrie extractive. Cette évolution n'est pas le résultat de difficultés financières du Gouvernement car les partenaires étrangers de la RCA financent encore la plus grande partie du programme (89 % suivant les prévisions), mais il s'agit d'un changement de politique. L'objectif d'une croissance annuelle moyenne de 3 % doit être atteint par une augmentation de la contribution du secteur agricole déjà prédominant. On prévoit qu'une élévation du niveau de vie et du pouvoir d'achat des agriculteurs devrait stimuler la demande de produits du secteur manufacturier, outillage et engrais notamment, et que l'accroissement de la production des secteurs de l'agriculture et de l'exploitation forestière permettrait de disposer de plus de matières premières pour des industries de

transformation. Outre cette concentration des efforts de développement sur l'agriculture, le Gouvernement a également choisi de laisser au secteur privé le rôle principal en matière de développement industriel. A cet effet, le code des investissements offre des facilités aux entreprises étrangères et prévoit des mesures d'encouragement en faveur des PMI.

Le Code des investissements^{1/}, modifié en 1982, prévoit un ensemble de mesures d'incitation. Elles concernent les nouveaux investissements dans tous les secteurs autres que le commerce effectués par des sociétés déjà installées dans le pays, sous réserve que leurs investissements supplémentaires représentent en valeur réelle au moins le double de leurs investissements initiaux. Seront acceptées les demandes présentées par des sociétés déjà établies dans l'UDEAC, et satisfaisant aux critères de celle-ci en matière d'investissements (l'UDEAC pratique, en effet, une politique commune en matière d'investissements et de tarifs douaniers). Ces sociétés bénéficieront d'une priorité pour l'attribution de devises destinées à l'importation d'équipement et de matières premières, paieront un droit d'importation maximum de 5 % sur les marchandises d'importance essentielle pour l'élévation des niveaux de production et seront couvertes par une clause de sauvegarde contre toute mesure législative ultérieure qui réduirait les avantages qui leur sont consentis par le Code. En échange, elles doivent chaque fois que possible, utiliser les ressources naturelles de la RCA, organiser des programmes de formation pour préparer des centrafricains aux responsabilités de la gestion, et faire en sorte que leurs statuts permettent la participation de citoyens de l'UDEAC à leur capital. Les critères de l'UDEAC, néanmoins, ne tiennent pas compte des particularités de la situation de la RCA. Les petites entreprises nationales ne remplissent habituellement pas les conditions nécessaires pour bénéficier d'avantages fiscaux. Le Gouvernement a créé une commission chargée d'examiner les demandes de renouvellement présentées par des sociétés qui bénéficient des dispositions du Code.

La réaction au Code des investissements n'a pas été très positive bien que les conditions offertes soient à tous égards très généreuses. Il semble donc que l'on atteigne la limite des possibilités de substitution des importations dans les secteurs de la brasserie et de la fabrication de savon, de bicyclettes, d'articles en aluminium et de chaussures. Le Gouvernement s'est donc intéressé aux perspectives offertes par les PMI. Considérant les difficultés rencontrées par celles-ci, le Plan provisoire prévoira des crédits pour des projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure, qui sont susceptibles de créer un environnement propice au développement des PMI. Un autre problème des PMI est la difficulté pour celles-ci de faire appel au crédit. Comme dans beaucoup d'autres pays, les banques commerciales hésitent à accorder des prêts aux PMI en raison d'une présentation inadéquate des demandes de crédits ainsi que de l'incertitude relative aux moyens de remboursements et à la valeur des garanties fournies. Le Plan prévoit que les organismes multilatéraux et bilatéraux de développement fournissent des fonds aux banques commerciales de la RCA pour des prêts aux PMI à des conditions de faveur.

^{1/} Ordonnance no. 80/039 et ordonnance no. 82/039

3.2 Institutions de développement industriel

D'une manière générale, le développement industriel ne s'appuie pas en RCA sur un cadre institutionnel très bien établi. Néanmoins, le Gouvernement se sert d'un organisme public de promotion, du Code des investissements et de sa politique des prix pour promouvoir les activités manufacturières et, en particulier, les investissements privés étrangers.

L'Agence de développement caféière (ADECAF), en fournissant une aide financière et une formation à des méthodes de culture améliorées s'attaque directement aux problèmes d'offre et s'efforce de relancer la production de café. La Société centrafricaine de développement agricole (SOCADA), fondée en 1964 et réorganisée en 1980, est une société d'économie mixte d'aide à la production d'huile, de coton et d'arachide. La Société centrafricaine des palmeries (CENTRAPALM) a été créée en 1975 pour promouvoir la fabrication des produits de l'huile de palme. La Société centrafricaine des tabacs (SCATT) fournit une assistance technique pour la récolte et le séchage du tabac, aidant ainsi indirectement les entreprises de production de tabac.

En 1977, le Gouvernement a créé un office public de promotion des petites et moyennes industries. Partiellement affilié au Ministère du commerce et de l'industrie, celui-ci bénéficiait néanmoins d'une autonomie financière. Ses activités ont été limitées par le manque de fonds et de personnel qualifié pour l'évaluation des projets, et par le peu d'intérêt des banques locales pour participer au financement de projets. L'assistance financière et technique fournie par la Communauté européenne et l'Organisation internationale du Travail (OIT) a été interrompue en raison de sa faible efficacité pratique. En 1984, cet office a été remplacé par le Centre d'assistance aux petites et moyennes entreprises centrafricaines (CAPMEC), que le Gouvernement s'efforce de réorganiser avec l'aide du PNUD, de l'OIT et de la Banque mondiale pour mieux adapter sa structure à la promotion de l'entreprise privée en RCA.

Les mesures d'incitation fiscale prévues dans le Code des investissements n'ont pas beaucoup contribué à la promotion des petites entreprises car celles-ci ne satisfont généralement pas aux critères prévus. L'administration du développement industriel demande aujourd'hui des mesures positives, qui doivent être appuyées par des efforts concertés menés avec l'aide d'un personnel compétent et de moyens appropriés. Il faut donc former le personnel national pour lui donner les qualifications nécessaires en matière de préparation, d'évaluation et d'exécution de projets ainsi que d'actions complémentaires. Une assistance internationale technique et financière devrait venir compléter ces efforts. Une stratégie d'industrialisation rapide devrait essentiellement comporter la mise en place d'un cadre institutionnel propre à promouvoir les investissements, notamment privés, dans le secteur industriel. L'administration générale et les organisations parapubliques concernées par l'industrialisation devraient oeuvrer plus efficacement pour la solution des problèmes du développement industriel de la RCA.

Outre cette amélioration du cadre institutionnel qui est nécessaire pour fournir aux entreprises industrielles des moyens de financement et une assistance, le système commercial actuel devrait être réorganisé pour mettre en

place un système de distribution fiable et diversifié. Il est essentiel de créer dans l'intérieur du pays un réseau efficace de distribution de produits industriels, d'encourager l'adoption d'un comportement commercial et d'assurer des débouchés stables aux produits manufacturés.

Le Gouvernement doit également prendre des mesures en ce qui concerne l'information des industriels et des promoteurs sur la technologie, les marchés et les fournisseurs. A cet égard, il serait très urgent :

- de créer des mécanismes institutionnels destinés à promouvoir les industries dont la viabilité a déjà été reconnue :
- d'améliorer l'efficacité de l'action du CAPNEC :
- d'élaborer un guide susceptible d'éveiller l'intérêt des investisseurs :
- d'utiliser tous les moyens d'information appropriés pour promouvoir les investissements industriels.

4. RESSOURCES DISPONIBLES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

4.1 Ressources humaines

On trouvera dans le tableau A.9 de l'annexe une analyse de la population de la RCA. En 1975, dernière année pour laquelle on dispose de statistiques détaillées, le pays comptait 2 millions d'habitants et cette population était pour 26 % urbaine et pour 74 % rurale. En dehors de la capitale, il n'existait aucune ville de plus de 50 000 habitants. L'est et le nord-est du pays sont faiblement peuplés, mais la densité démographique est nettement plus élevée dans l'ouest et dans la province de Basse Kotto située au sud de la partie centrale du pays, zones qui sont le siège d'une appréciable activité agricole à forte intensité de main-d'oeuvre.

Mi-1983, la population du pays était évaluée à 2,5 millions d'habitants et celle de Bangui à 400 000 personnes. Les projections du Plan provisoire sont basées sur une population estimée de 2,6 millions d'habitants fin 1985 (une population urbaine de 0,84 millions de personnes et une population rurale de 1,76 millions de personnes). Les chiffres correspondants pour l'an 2000 sont respectivement de 3,78 millions, 1,60 millions (42,3 %) pour la population urbaine et 2,18 millions (57,7 %) pour la population rurale. Cette tendance à l'urbanisation suppose un développement important du secteur moderne avec une amélioration de l'infrastructure.

En 1982, le taux de scolarisation des groupes d'âge concernés était respectivement de 70 % et 14 %, pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. Pour l'enseignement supérieur, le pourcentage était de 1 %. Dans l'ensemble, le secteur de l'éducation a bénéficié d'un soutien satisfaisant. En 1983, 25 % des dépenses du budget ordinaire ont été consacrées à l'éducation. Cependant, il s'agissait pour 90 % de salaires et de bourses, le faible solde restant étant partagé entre la construction, l'entretien et les matériels pédagogiques. La faiblesse des crédits consacrés à ce dernier poste a, sans doute, limité les possibilités d'enseignement et, de fait, le système éducatif se concentrait sur l'enseignement général et ne préparait pas bien les élèves à un emploi productif. En mai 1984, le Gouvernement a adopté des réformes de grande ampleur, notamment en ce qui concerne les zones rurales. C'est ainsi que les dix premières années de scolarité, c'est-à-dire quatre ans d'enseignement primaire et six ans d'enseignement secondaire du premier cycle, seront consacrées à un programme orienté vers la pratique avec des matières intéressant la vie villageoise. L'admission dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire sera réservée aux meilleurs élèves. La mise en oeuvre de ces réformes devrait se traduire par un meilleur rapport coût-efficacité du système d'éducation et une meilleure adaptation de celui-ci aux besoins de la RCA en matière de développement.

4.2 Ressources naturelles

La RCA possède des ressources minérales et agricoles. La production de diamants dans les champs alluviaux des provinces de Haute Kotto et de Haute Sangha a commencé sur une base commerciale dans les années 1930. Elle emploie actuellement 15 à 20 000 personnes. La production comportait récemment

une proportion supérieure à la moyenne de pierres de haute qualité. Une société de taille de diamants, la CND, a été créée. Son activité a été limitée par le manque de moyens financiers pour l'achat de pierres et elle a traité annuellement 3 000 à 6 000 carats alors que le Gouvernement avait assigné un objectif annuel de 40 000 carats à cette coentreprise. La production totale a culminé à 636 000 carats en 1968 mais elle est retombée par la suite tandis que l'extraction non déclarée semblait en augmentation. La perte de recettes d'exportation et de rentrées fiscales a conduit le Gouvernement à réduire, en 1983, la taxe à l'exportation des diamants de 20 % à 14 %. Le tableau 6 indique une augmentation de la production de 14 % en 1984. La production pour les cinq premiers mois de 1985 a été de 179 000 carats.

Le seul autre minéral produit sur une base commerciale est l'or. Son importance est marginale pour ce qui est des recettes d'exportation (611 millions de francs CFA en 1984), mais là aussi, il faut tenir compte d'une production non déclarée. La création d'un office d'achat de l'or est en partie à l'origine d'une augmentation de la production qui a atteint 216 kg en 1984 et 156 kg durant les cinq premiers mois de 1985. Une société minière américaine a signé en 1985 avec le Gouvernement un accord de prospection de l'or et des minéraux associés. Des réserves d'uranium de quelque 20 000

Tableau 6. Production minérale 1980-1984

	1980	1981	1982	1983	1984
Diamants (1 000 carats)	374,7	331,8	276,5	295,3	337,1
Or (kg)	537,5	43,1	31,1	77,5	216,0

Source : BEAC

tonnes ont été reconnues près de Bakouma dans la province de Mbomou mais, s'agissant d'une région isolée, on a renoncé à leur exploitation commerciale en raison du coût des infrastructures indispensables et de l'importance des frais de premier établissement. Des inventaires des ressources terrestres par satellite ont localisé en 1976 d'importantes réserves de minerai de cuivre, de manganèse et de fer. Les cours internationaux de ces matières premières n'ont pas justifié leur exploitation.

En raison de la qualité des sols et de conditions climatiques favorables, c'est le secteur de la production alimentaire qui offre les meilleures perspectives pour un développement de l'économie monétaire et de l'emploi. En raison de l'augmentation de la population urbaine, il est nécessaire de développer cette production pour éviter que les importations de produits

alimentaires n'absorbent une part croissante de réserves de devises limitées. Le Plan provisoire accorde une importance considérable au développement rural et régional. Le tableau 7 indique la production des cultures d'exportation et des cultures vivrières de base. La culture du coton, introduite dans les années 1920, a été pendant longtemps la principale source de recettes d'exportation agricoles et assure encore la subsistance de quelque 180 000 familles rurales. La production a chuté régulièrement de la fin des années 1960 à 1981-1982, en raison d'une baisse des rendements et du niveau de la recherche, d'une mauvaise gestion des sociétés para-étatiques créées dans le cadre des réformes agraires des années 1970 et d'un mécontentement croissant des cultivateurs à l'égard du programme cotonnier quelque peu autocratique du Gouvernement. Des augmentations régulières des prix à la production ont permis de renverser cette tendance. Le café est devenu la principale culture d'exportation durant la dernière décennie. Il est cultivé par environ 50 000 petits propriétaires et sur 50 plantations industrielles : les premiers assurant environ 75 % de la récolte annuelle. Les rendements restent assez faibles pour l'Afrique en dépit des recherches effectuées et de l'assistance technique apportée. Il s'agit principalement d'un robusta de très bonne qualité pour lequel existe un marché d'exportation assuré. Depuis 1933, la culture du tabac se limite à la variété "de cape" utilisée pour la fabrication de cigares et qui est de vente facile. Les planteurs sont aidés par la SCAT, société d'économie mixte qui finance la recherche et organise la collecte, le traitement et l'exportation de la récolte. La production d'huile de palme et de savon est essentiellement développée pour les besoins du marché intérieur.

Tableau 7. Cultures d'exportation et cultures vivrières de base
production de 1979-1980 à 1984-1985 (1 000 tonnes)

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84	1984
<u>Cultures d'exportation</u>						
Graine de coton	27,8	22,6	17,3	28,0	33,4	45,5
Coton égrené	10,4	6,4	6,5	10,2	12,1	17,0
Café (1000 sacs de 60kg)	218	221	254	334	357	317
Tabac	1,8	1,2	1,0	0,7	0,7	0,8
<u>Cultures vivrières de base</u>						
Manioc	237,0	257,7	272,5	272,1	208,0	...
Arachide	121,9	123,5	124,6	126,6	130,0	...
Maïs	33,7	40,9	46,1	48,2	33,5	...
Sorgho et millet	47,0	46,1	54,7	57,0	57,0	...

Source : La zone franc en 1984

Les statistiques de production des cultures vivrières de base doivent être considérées comme des indications très approximatives mais elles semblent révéler une stabilité sur une période de 5 ans marquée par un accroissement démographique. La récolte de manioc, la base de l'alimentation, a chuté entre 1979 et 1984. Les prix à la production ont été relevés en 1980-1981, pour la première fois en 3 ans, de 60 à 75 francs CFA, le kg pour le riz paddy, de 30 à 35 francs CFA le kg pour le millet et le sorgho, de 30 à 40 francs CFA pour le maïs et de 20 à 30 francs CFA le kg pour le manioc. Les prix du riz paddy, du millet et du sorgho, ainsi que du maïs, ont depuis été augmentés encore au moins une fois. Une aide alimentaire importante a été fournie après la sécheresse de 1983.

Les forêts tropicales couvrent 3,4 millions d'hectares, soit 5,5 % de la superficie de la RCA. A peine plus d'un tiers des forêts a été prospecté en vue d'une mise en valeur commerciale. La production annuelle moyenne a été de 100 000 m³ de grumes au début des années 1960 et a culminé à 399 000 m³ en 1973. Elle était tombée à 260 000 m³ en 1984 et la production de sciages a été de 58 000 m³ en 1984, son plus faible niveau depuis 10 ans. Le bois est principalement exporté par voie d'eau et le trafic est saisonnier car l'Oubangui n'est navigable qu'une partie de l'année. On observe un faible niveau de transformation, avec une prédominance des sciages au détriment des produits à plus forte valeur ajoutée comme les placages, les panneaux et le contre-plaqué.

4.3 Ressources énergétiques

Les besoins en énergie du secteur de l'économie de subsistance sont couverts par le bois et le charbon de bois. Suivant des estimations du Plan provisoire, ces deux sources d'énergie ont, en 1985, représenté 2,44 millions de tonnes en équivalent bois et 88 % de la consommation totale d'énergie de la RCA. L'utilisation des combustibles traditionnels ne se limite pas aux régions rurales. Une étude récente évalue à 12 tonnes la consommation journalière de charbon de bois à Bangui.

Le tableau 8 présente le bilan de l'offre et de la demande d'énergie commerciale en 1983. La part des produits pétroliers dans la consommation totale était de 78 % et celle de l'énergie hydroélectrique de 22 %. L'électricité est fournie par deux usines hydroélectriques situées à Boali dans la province d'Ombella Mpoko d'une puissance globale de 19 mw, et par une centrale thermique de 13 mw située à Bangui. Il existe dans les provinces onze autres petites centrales thermiques d'une puissance totale de 34 mw. La puissance installée à Boali devrait passer de 30 mw à la fin de 1986 avec l'achèvement d'un programme d'agrandissement de la deuxième usine financé par le Gouvernement français. La consommation est essentiellement concentrée à Bangui avec plus de 95 % de la consommation totale : 100 des 6 200 abonnés de la capitale comptent pour quelque 50 % de la consommation nationale.

Des recherches pétrolières sont menées depuis les années 1970 près de la frontière avec le Tchad. Un permis de 5 ans a été accordé en 1973 à un consortium de multinationales pétrolières et a été depuis renouvelé deux fois. Avec Exxon comme opérateur, des forages d'essai ont commencé en décembre 1985.

Tableau 8. Bilan de l'énergie primaire commerciale, 1983
(1 000 tonnes équivalent charbon)

Offre		Demande	
Energie hydroélectrique	29	Consommation de combustibles liquides	91
Importations de produits pétroliers	<u>101</u>	Consommation d'énergie hydro-électrique	29
Offre totale	130	Combustibles de soude	10
		Demande totale	<u>130</u>

Source : Annuaire des statistiques de l'énergie des Nations Unies, 1984

4.4 Ressources financières

La faiblesse particulière du secteur financier en RCA constitue un important obstacle au développement. Trois banques commerciales, dont l'une est, en principe, une institution de développement, sont basées à Bangui et elles possèdent une seule succursale en dehors de la capitale. Le réseau d'agences de la poste est plus important dans les provinces mais n'offre que des services de base assez inégaux. La crédibilité du secteur souffre encore de l'effondrement de la banque de développement d'Etat et de l'incapacité du Gouvernement à rembourser les bons remis aux planteurs de coton en 1973-1974. Ceci explique pourquoi les dépôts à terme et à vue, exprimés en pourcentage du PIB, sont tombés de 8 % en 1974 à 5,5 % en 1983, avec néanmoins, une reprise puisque le volume de ces dépôts est passé de 13,2 milliards de francs CFA en décembre 1983 à 18,4 milliards de francs CFA en septembre 1985. Une autre explication pourrait être que les intérêts offerts, compte tenu de l'inflation, ne procuraient récemment aucun revenu aux investisseurs. En septembre 1985, le taux annuel maximum pour des dépôts à trois mois inférieurs à 15 millions de francs CFA était de 6,5 %. Pour des dépôts de plus longue durée, les taux étaient moins attrayants avec un taux annuel d'inflation de 14,4 % entre 1973 et 1983. Un nouveau déposant, en septembre, recevait seulement 9,5 % par an sur un bon de caisse à 5 ans. Les difficultés compréhensibles rencontrées par les banques commerciales pour attirer des dépôts pour couvrir leurs engagements est une des raisons de la mise en liquidation de trois institutions financières d'Etat au cours des trois dernières années.

Simultanément, on a enregistré une quasi-stagnation dans le secteur privé du crédit. Les prêts à court terme des banques commerciales sont passés de 20,3 milliards de francs CFA en juin 1981 à 24,2 milliards de francs CFA en juin 1984 et, au cours de la même période, l'encours des prêts à moyen terme est

passé de 1,7 à 2,7 milliards de francs CFA. Les plafonds des crédits bancaires à court et moyen terme fixés par la BEAC étaient en juin 1984 de 34,4 et 3,5 milliards de francs CFA. Ces possibilités de prêts inemployés sont difficilement explicables. Les banques commerciales sont traditionnellement peu enclines à accorder des crédits aux PMI. Le programme d'amélioration de la gestion financière du secteur public a, apparemment, réduit la demande de crédit. Le secteur privé semble être entré dans une phase de consolidation. Les ressources financières limitées qui sont disponibles semblent ne pas être pleinement utilisées par les grandes entreprises. Le Plan provisoire comporte l'octroi de nouveaux fonds par les partenaires étrangers de la RCA pour répondre aux besoins spéciaux des PMI.

4.5 Rôle de la coopération technique dans le développement industriel

La RCA recherche activement une assistance technique et financière pour son développement industriel car ses ressources sont tout à fait insuffisantes. La nouvelle stratégie industrielle, consistant en un abandon de l'intervention gouvernementale et une réforme en profondeur du secteur public, rend manifestement nécessaire une assistance technique en matière de planification industrielle en vue d'une utilisation efficace des ressources naturelles du pays. Des projets dans le domaine de l'huile et du sucre ont déjà été lancés. Les ressources en pierre à chaux, en argile et en granit sont pratiquement inexploitées. Les forêts de la RCA offrent peut être la possibilité la plus évidente et la plus facile d'augmenter la valeur ajoutée par une transformation plus poussée, par la création d'entreprises de production de grumes et de sciages, puis de placages, de panneaux et de contre-plaqué.

L'assistance technique extérieure fournie au secteur industriel de la RCA a été assez modeste. Le tableau A.10 de l'annexe montre que le secteur, en 1984, a reçu environ 181 millions de dollars, soit moins de 1 % de l'assistance extérieure fournie à la RCA par le PNUD et d'autres sources multilatérales et bilatérales. Sur cette somme, le PNUD a fourni 2 millions de dollars, la coopération bilatérale, la France principalement, 176 millions de dollars, 3 millions environ étant apportés par d'autres sources. On trouvera dans les tableaux A.11 et A.12 de l'annexe, des précisions sur l'assistance technique et financière à l'industrie. Les projets d'assistance de l'ONUDI, exécutés et en cours, sont énumérés dans l'annexe B. L'ONUDI fournit actuellement une assistance pour la formulation de la politique industrielle ainsi que dans le domaine de la fabrication de terre cuite.

En ce qui concerne la réorganisation des entreprises publiques, plusieurs initiatives ont déjà été prises par l'intermédiaire de la SICPAD et de CENTRAPALM. La poursuite de ces efforts nécessite un appui technique. En matière de financement, il est plus particulièrement nécessaire que soit créée une structure institutionnelle chargée de l'assistance et du crédit aux PMI, étant donné la répugnance des banques commerciales à intervenir dans ce secteur. En l'absence d'une banque nationale de développement, les PMI ne disposent d'aucune source assurée de crédit à des conditions de faveur. Les moyens bancaires sont extrêmement centralisés à Bangui avec

très peu d'agences en dehors de la capitale. Une extension du réseau bancaire constituerait un pas vers la réalisation de l'objectif gouvernemental d'une décentralisation de l'activité manufacturière.

Une assistance serait également nécessaire dans le domaine de la collecte et de l'analyse des données. Les lacunes des statistiques nationales devraient être comblées au moyen de programmes d'assistance technique directe et d'une formation appropriée.

Annexe A

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau A-1. Croissance de la VAM par branche des industries manufacturières
1975-82

Définition (CITI)	Croissance de la valeur ajoutée en prix 1980 1975-1984
Produits alimentaires (311)	1,86
Boissons (313)	5,89
Tabac (314)	5,97
Textiles (321)	-9,30
Articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures (322)	-9,30
Articles en cuir (323)	...
Chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc ou en matière plastique (324)	-8,96
Ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles (331)	-2,72
Meubles, à l'exclusion des meubles en métal (332)	...
Papier et articles en papier (341)	...
Imprimerie et édition (342)	...
Industrie chimique (351)	-4,27
Autres produits chimiques (352)	-6,23
Raffineries de pétrole (353)	...
Divers dérivés du pétrole et du charbon (354)	...
Industrie du caoutchouc (355)	...
Matière plastique (356)	...
Grès, porcelaines et faïences (361)	...
Verre (362)	...
Autres produits minéraux non métalliques (369)	...
Fer et acier (371)	...
Métaux non ferreux (372)	...
Ouvrages en métaux (381)	-6,36 ^{a/}
Machines, à l'exclusion des machines électriques (382)	...
Machines électriques (383)	-6,36 ^{a/}
Matériel de transport (384)	1,83
Matériel professionnel et scientifique (385)	...
Autres produits manufacturés (390)	...

Source : Section des statistiques industrielles et de l'étude du développement, ONUDI. D'après des données fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec des estimations du Secrétariat de l'ONUDI.

^{a/} 1975-1981

Tableau A-2. Composition de la VAM, 1975-82

(pourcentage)

Définition (CITI)	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
TOTAL DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Produits alimentaires (311)	2,2	2,2	2,0	2,4	2,2	2,3	3,0	3,2
Boissons (313)	10,6	11,1	14,9	19,7	17,9	19,7	19,0	19,7
Tabac (314)	11,5	12,0	16,1	21,3	19,4	21,3	20,8	21,3
Textiles (321)	44,2	45,7	36,0	24,9	34,7	27,9	30,7	29,5
Articles d'habillement, à l'exclusion des chaussures (322)	6,6	6,8	5,4	3,7	5,2	4,2	4,6	4,4
Articles en cuir (323)	0,7
Chaussures, à l'exclusion des chaussures en caoutchouc ou en matière plastique (324)	7,4	6,8	7,7	8,6	4,8	4,9	5,0	6,0
Ouvrages en bois, à l'exclusion des meubles (331)	10,3	10,1	11,8	12,9	10,0	9,3	11,6	11,7
Meubles, à l'exclusion des meubles en métal (332)	0,9
Papier et articles en papier (341)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Imprimerie et édition (342)	2,1
Industrie chimique (351)	1,5	1,5	1,4	1,4	1,6	1,2	1,3	1,6
Autres produits chimiques (352)	2,8	2,6	2,4	2,7	2,1	2,3	2,3	2,3
Raffineries de pétrole (353)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Divers dérivés du pétrole et du charbon (354)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Industrie du caoutchouc (355)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	00,0	0,0	...
Matière plastique (356)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Grès, porcelaines et faïences (361)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Verre (362)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Autres produits minéraux non métalliques (369)	0,7
Fer et acier (371)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Métaux non ferreux (372)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...
Ouvrages en métaux (381)	2,3	0,8	1,8	1,8	1,6	1,2	1,2	...
Machines, à l'exclusion des machines électriques (382)
Machines électriques (383)	0,4	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	...
Matériel de transport (384)	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,3
Matériel professionnel et scientifique (385)	0,4
Autres produits manufacturés (390)	0,4
TOTAL DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES EN MILLIERS DE DOLLARS E.U.	84542	89018	92496	83699	81923	91000	72712	64651

Source : Section des statistiques industrielles et de l'étude du développement, ONUDI. D'après des données fournies par le Bureau de statistique des Nations Unies, avec des estimations du Secrétariat de l'ONU/DI.

Note : La rubrique TOTAL DES INDUSTRIES MANUFACTURIERES reprend la somme de tous les éléments indiqués et ne correspond pas nécessairement au total des classes de la CITI.

Tableau A-3. Produits manufacturés faisant l'objet d'un commerce, 1975 et 1980*

CTCI	DEFINITION DES PRODUITS	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
		(%) 1975	(%) 1980	(%) 1975	(%) 1980
		DU TOTAL DES PRO- DUITS MANUFACTURES			
01	Viandes et préparations de viande	0,687	0,976
02	Produits laitiers et oeufs	1,675	2,583
032	Poisson n.d.a. et préparations de poisson	1,513	0,571
0422	Riz glacé ou poli mais sans autre préparation	0,055	...
046	Semoule et farine de froment ou de méteil	...	0,011	3,952	4,662
047	Semoule et farine de céréales, autres que de froment ou de méteil	0,115	0,151
048	Produits à base de céréales et préparations à base de farine et de féculé, de fruits et de légumes	...	0,005	2,564	3,010
052	Fruits séchés	0,003	0,005
053	Préparations et conserves de fruits	0,109	0,111
055	Légumes, racines et tubercules, en conserves ou préparés	0,338	0,379
06	Sucre, préparations à base de sucre, et miel	0,041	...	0,542	1,161
0713	Extraits ou essences de café et préparations similaires de café	...	0,001	0,042	0,051
0722	Poudre de cacao, non sucrée	0,000	...
073	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao ou du chocolat	0,086	0,245
074	Thé et maté	...	0,002	0,014	0,018
081	Nourriture destinée aux animaux	0,087	...	0,065	0,056
09	Préparations alimentaires diverses	0,403	0,622
11	Boissons	...	0,088	3,021	5,654
122	Tabacs manufacturés	0,623	2,944	0,202	0,503
231	Caoutchouc brut, synthétique et régénéré (excl. CTCI 2311)	0,000	0,000	0,002	0,003
243	Bois équarris ou dégrossis	17,964	12,820
251	Pâte à papier et déchets de papier	0,000	...
263	Coton	4,438	19,090	...	0,003
266	Fibres synthétiques et artificielles
267	Déchets de textiles (y compris les chiffons)	...	0,002	0,298	0,808
332	Produits dérivés du pétrole	0,006	...	0,736	1,525
4	Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	0,446	0,751	0,189	0,517
411	Huiles et graisses d'origine animale	0,007	0,002
421	Huiles végétales fluides (y compris CTCI 422)	0,165	0,503
431	Huiles et graisses préparées et cires d'origine animale ou végétale	0,446	0,751	0,017	0,013

Tableau A-3 (suite)

CTCI	DEFINITION DES PRODUITS	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS	
		(%)	(%)	(%)	(%)
		1975	1980	1975	1980
		DU TOTAL DES PRO- DUITS MANUFACTURES		DU TOTAL DES PRO- DUITS MANUFACTURES	
5	Produits chimiques	6,890	0,138	11,927	12,247
51	Éléments chimiques et composés	6,335	0,064	1,120	0,837
52	Goudron minéral et produits chimiques bruts dérivés du charbon, du pétrole et du gaz naturel	0,001	...
53	Produits pour teinture, tannage et colorants	0,410	...	0,795	0,185
54	Produits médicaux et pharmaceutiques	0,010	0,055	2,824	5,912
55	Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	0,115	0,019	1,459	1,202
56	Engrais manufacturés	0,291	0,216
57	Explosifs et articles de pyrotechnie	0,106	0,064
58	Matières plastiques, cellulose régénérée et résines artificielles	1,236	0,636
59	Matières et produits chimiques, n.d.a.	0,000	...	4,096	3,194
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	39,275	63,926	25,033	19,768
61	Cuir, articles manufacturés en cuir, n.d.a., et fourrures apprêtées	0,083	0,000	0,310	0,044
62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	0,552	...	2,364	1,965
63	Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exception des meubles)	0,014	0,070	0,148	0,030
64	Papier, carton et articles manufacturés en papier, carton ou pâte de bois	2,320	2,336
65	Filés, tissus, articles textiles façonnés et produits connexes	0,327	...	5,839	3,250
66	Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	38,269	63,844	4,731	4,404
67	Fer et acier	2,569	1,530
68	Métaux non ferreux	...	0,003	0,148	0,132
69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.	0,030	0,009	6,605	6,077
7	Machines et matériel de transport	0,064	0,217	38,873	35,151
71	Machines, à l'exception des machines électriques	0,010	0,028	15,892	11,242
72	Machines et appareils électriques	0,049	0,153	8,253	6,962
73	Matériel de transport	0,006	0,036	14,728	16,948
8	Articles manufacturés divers	0,167	0,004	8,554	10,317
81	Appareils sanitaires, appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage	0,508	0,592
82	Meubles	0,323	0,329
83	Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	0,102	0,237
84	Vêtements	0,147	...	1,377	1,850
85	Chaussures	0,013	...	0,966	1,874
86	Instruments professionnels, scientifiques et de contrôle (appareils et fournitures de photographie et d'optique, montres et horloges)	0,003	...	1,427	1,354
87	Articles manufacturés divers, n.d.a.	0,003	...	3,820	4,046
	TOTAL DES PRODUITS MANUFACTURES (1000 dollars E.U.)	24134	45278	65782	77509
	TOTAL CTCI 5-8 moins 68 a/	11197	29106	55414	60331
	TOTAL DES MARCHANDISES FAISANT L'OBJET D'UN COMMERCE : CTCI 0-9	47181	111237	68190	80461

Note : Les données et les définitions CTCI correspondent à CTCI révision 1.

*/ Ce tableau utilise une définition des échanges de produits suivant une liste de 148 codes à 3 et 4 chiffres de la CTCI couvrant une gamme étendue de niveaux de transformation des produits manufacturés

a/ La définition du commerce des produits manufacturés CTCI 5-8 moins 68 est l'une des plus employées. Elle reprend seulement les produits considérés exclusivement comme des produits manufacturés c.-à.-d. comportant un niveau élevé de transformation.

Source : Base de données de l'ONU/DI : informations communiquées par l'Office de statistiques des Nations Unies.

Tableau A-4. Parts des exportations et des importations classées par degré de transformation, 1970 et 1980 et taux de croissance, 1970-75 et 1975-80

CLASSES	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
	Part de la classe dans le total		Taux de croissance par classe		Part de la classe dans le total		Taux de croissance par classe	
	1970	1980	1970-1975	1975-1980	1970	1980	1970-1975	1975-1980
A : Produits non transformés destinés à recevoir une ouvraison supplémentaire	91,84	92,93	8,17	17,16	4,56	3,22	3,65	-3,49
B : Produits transformés destinés à recevoir une ouvraison supplémentaire	3,83	5,55	45,58	-1,68	14,41	12,20	16,57	-0,73
C : Produits non transformés destinés à l'utilisation finale	0,11	0,11	-19,12	52,75	1,64	1,46	4,26	7,31
D : Produits transformés destinés à l'utilisation finale	4,23	1,40	-17,16	24,29	79,39	83,13	17,18	5,10
		<u>1970</u>		<u>1980</u>		<u>1970</u>		<u>1980</u>
Somme des classes A+B+C+D en 1000 dollars E.U. courants		30579		111237		31622		80196
Total des marchandises faisant l'objet d'un commerce CTCI 0-9 en 1000 dollars E.U. courants		30579		111237		31622		80461

Source : Base de données de l'ONUDI ; informations fournies par l'Office de statistiques des Nations Unies et estimations du Secrétariat de l'ONUDI.

Note : Calculs établis à partir des prix en dollar courant. La somme des classes et le total des échanges devraient être identiques. Les différences ou les valeurs nulles sont dues au manque de données nationales sur les échanges en général, plus particulièrement au niveau des codes à 3,4 et 5 chiffres de la CTCI.

Tableau A-5. Destination des exportations de produits manufacturés par branche, 1980^a

CTCI	DEFINITION DES PRODUITS	TOTAL	PAYS EN	PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHÉ			PAYS DEVELOPPES A	
		MONDIAL (1000SE.U.)	DEVELOP. %	TOTAL %	ETATS-UNIS %	CEE %	JAPON %	ECONOMIE PLANIFIEE %
046	Semoule et farine de froment ou de méteil	5	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
048	Produits à base de céréales et préparations à base de farine et de févule, de fruits et de légumes	2	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0713	Extrait ou essence de café et préparations similaires de café	0	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
074	Thé et maté	1	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
11	Boissons	40	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
122	Tabacs manufacturés	1333	2,13	97,87	0,00	97,87	0,00	0,00
231	Caoutchouc brut (y compris le caoutchouc synthétique et le caoutchouc résiné) (excl. CTCI 2311)	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
243	Bois écorchés et déroulés	5805	11,53	86,54	0,00	39,59	0,00	1,93
263	Coton	8644	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
267	Déchets de textiles (y compris les chiffons)	1	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	340	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
431	Huiles et graisses raffinées et cires d'origine animale ou végétale	340	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
5	Produits chimiques	63	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51	Éléments chimiques et composés	29	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
54	Produits médicaux et pharmaceutiques	25	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
55	Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	8	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	28945	0,14	99,86	16,06	52,93	0,56	0,00
61	Cuir, articles manufacturés en cuir, n.d.a., et fourrures apprêtées	0	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63	Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exception des meubles)	32	94,01	5,99	0,00	5,99	0,00	0,00
66	Articles minéraux non métalliques manufacturés, n.d.a.	28908	0,03	99,97	16,08	52,94	0,56	0,00
68	Métaux non ferreux	1	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.	4	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
7	Machines et matériel de transport	98	64,61	35,39	0,00	35,39	0,00	0,00
71	Machines, à l'exception des machines électriques	13	12,95	87,14	0,00	87,14	0,00	0,00
72	Machines et appareils électriques	69	66,67	33,33	0,00	33,33	0,00	0,00
73	Matériel de transport	16	97,07	2,93	0,00	2,93	0,00	0,00
8	Articles manufacturés divers	2	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
81	Appareils sanitaires et appareils de plomberie, de chauffage et d'éclairage	2	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL des produits manufacturés	45278	2,02	97,73	10,27	61,58	0,56	0,25
	TOTAL CTCI 5-8 moins 68 a/	29106	0,57	99,43	15,97	52,75	0,56	0,00
	TOTAL des marchandises faisant l'objet d'un commerce : CTCI 0-9	111237	1,79	97,54	4,27	76,37	0,15	0,66

Note : Les données et les définitions CTCI correspondent à CTCI révision 1.

a/ Ce tableau utilise une définition des échanges de produits suivant une liste de 148 codes à 3 et 4 chiffres de la CTCI couvrant une gamme étendue de niveaux de transformation des produits manufacturés.

a/ La définition du commerce des produits manufacturés CTCI 5-8 moins 68 est l'une des plus employées. Elle reprend seulement les produits considérés exclusivement comme des produits manufacturés, c-à-d. comportant un niveau élevé de transformation.

Source : Base de données de l'ONU/DI : informations communiquées par l'Office de statistiques des Nations Unies.

Note : La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 car certains pays déclarent des échanges en provenance ou à destination de "régions non spécifiées".

Tableau A-6. Origine des importations de produits manufacturés par branches, 1980

CTCI	DEFINITION DES PRODUITS	TOTAL	PAYS EN	PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHE			PAYS DEVELOPPES A	
		MONDIAL (1000\$E.U)	DEVELOP. %	TOTAL %	ETATS-UNIS %	CEE %	JAPON %	ECONOMIE PLANIFIEE %
01	Viandes et préparations de viande	758	0,51	99,49	0,00	87,07	0,00	0,00
02	Produits laitiers et oeufs	2005	0,17	99,83	1,77	96,87	0,11	0,00
032	Poisson n.d.a. et préparations de poisson	443	21,54	78,46	0,00	43,88	0,95	0,00
046	Semoule et farine de froment ou de méteil	3618	14,93	85,07	3,74	81,32	0,00	0,00
047	Semoule et farine de céréales, autres que de froment ou de méteil	117	0,00	100,00	68,98	31,02	0,00	0,00
048	Produits à base de céréales et préparations à base de farine et de féculé, de fruits et de légumes	1560	0,46	99,53	0,00	98,81	0,00	0,00
052	Fruits séchés	4	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
053	Préparations et conserves de fruits	86	3,85	90,14	0,00	61,97	0,00	6,01
055	Légumes, racines et tubercules, en conserves ou préparés	294	8,63	64,08	0,00	61,39	0,00	27,29
06	Sucre, préparations à base de sucre, et miel	901	28,87	71,13	0,00	71,05	0,00	0,00
0713	Extraits ou essences de café et préparations similaires de café	39	40,92	59,08	0,00	59,08	0,00	0,00
073	Chocolat et autres préparations alimentaires contenant du cacao ou du chocolat	35	0,00	100,00	0,00	94,70	0,00	0,00
074	Thé et maté	14	13,94	86,06	0,00	84,19	0,00	0,00
081	Nourriture destinée aux animaux	44	39,38	60,62	0,00	60,62	0,00	0,00
09	Préparations alimentaires diverses	483	2,50	97,50	0,00	97,07	0,00	0,00
11	Boissons	4396	1,90	97,02	0,08	61,83	0,00	1,08
122	Tabacs manufacturés	461	0,57	99,43	11,13	75,50	0,00	0,00
231	Caoutchouc brut, synthétique et régénéré (excl. CTCI 2311)	3	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
263	Coton	3	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
267	Déchets de textiles (y compris les chiffons)	627	0,00	100,00	52,30	47,70	0,00	0,00
332	Produits dérivés du pétrole	1184	44,86	53,78	0,12	47,86	0,19	0,00
4	Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	402	42,41	57,59	21,37	34,75	0,00	0,00
411	Huiles et graisses d'origine animale	2	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
421	Huiles végétales fluides (y compris CTCI 422)	390	43,64	56,36	21,99	32,87	0,00	0,00
431	Huiles et graisses préparées et cires d'origine animale ou végétale	10	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00

Tableau A-6 (suite)

CTCI	DEFINITION DES PRODUITS	TOTAL	PAYS EN	PAYS DEVELOPPES A ECONOMIE DE MARCHÉ			PAYS DEVELOPPES A	
		MONDIAL (1000SE.U)	DEVELOP. %	TOTAL %	ETATS-UNIS %	CEE %	JAPON %	ECONOMIE PLANIFIEE %
5	Produits chimiques	9505	6,24	93,13	0,09	91,46	0,01	0,12
51	Éléments chimiques et composés	650	0,00	92,68	0,76	88,95	0,00	0,00
53	Produits pour teinture, tannage et colorants	144	0,64	99,36	0,00	66,08	0,34	0,00
54	Produits médicaux et pharmaceutiques	4588	1,63	98,37	0,05	98,31	0,00	0,00
55	Huiles essentielles et produits utilisés en parfumerie	933	1,12	97,61	0,04	91,59	0,03	1,27
56	Engrais manufacturés	167	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
57	Explosifs et articles de pyrotechnie	50	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
58	Matières plastiques, cellulose régénérée et résines artificielles	494	0,48	99,52	0,00	99,16	0,00	0,00
59	Matières et produits chimiques, n.d.a.	2479	20,36	79,64	0,02	73,56	0,02	0,00
6	Articles manufacturés classés principalement d'après la matière première	15342	16,52	82,46	1,76	73,55	3,64	0,69
61	Cuir, articles manufacturés en cuir, n.d.a. et fourrures apprêtées	34	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
62	Caoutchouc manufacturé, n.d.a.	1525	1,20	98,61	2,61	92,42	0,68	0,18
63	Articles manufacturés en bois et en liège (à l'exception des meubles)	23	0,00	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00
64	Papier, carton et articles manufacturés en papier, carton ou pâte de bois	1913	1,21	98,75	0,38	96,28	0,34	0,00
65	Filés, tissus, articles textiles façonnés et produits connexes	2523	8,23	89,33	0,04	80,78	7,47	1,96
66	Articles minéraux non métalliques manufac- turés, n.d.a.	3418	61,52	37,35	0,58	27,11	0,51	0,27
67	Fer et acier	1187	0,01	99,99	0,72	80,56	16,69	0,00
68	Métaux non ferreux	103	0,00	100,00	0,00	99,66	0,00	0,00
69	Articles manufacturés en métal, n.d.a.	4716	3,89	94,99	4,12	85,84	2,93	0,93
7	Machines et matériel de transport	27280	2,33	96,51	5,61	69,83	18,84	0,86
71	Machines, à l'exception des machines électriques	8725	0,58	93,45	9,90	68,90	16,31	0,44
72	Machines et appareils électriques	5403	7,58	91,67	4,49	76,30	6,04	0,05
73	Matériel de transport	13153	1,33	97,20	3,22	67,78	25,79	1,46
8	Articles manufacturés divers	9007	10,69	86,87	2,66	77,89	1,32	0,20
81	Appareils sanitaires, appareillage de plomberie, de chauffage et d'éclairage	459	2,19	96,02	0,10	77,48	0,15	1,80
32	Meubles	256	0,00	100,00	3,88	95,56	0,00	0,00
83	Articles de voyage, sacs à main et articles similaires	212	20,94	42,52	0,00	35,18	4,20	2,32
84	Vêtements	1436	30,20	68,07	0,04	58,58	0,97	0,00
85	Chaussures	1454	19,28	79,77	0,00	72,22	0,00	0,00
86	Instruments professionnels, scientifiques et de contrôle	1051	0,26	99,74	16,84	74,92	2,08	0,00
89	Articles manufacturés divers, n.d.a.	3140	2,71	95,03	0,81	91,84	1,91	0,09
	TOTAL des produits manufacturés	77609	8,24	90,63	3,53	74,86	7,49	0,64
	TOTAL CTCI 5-8 moins 68 a/	60031	7,69	91,09	3,37	75,23	9,67	0,61
	TOTAL des marchandises faisant l'objet d'un commerce : CTCI 0-9	80461	9,74	89,17	3,45	73,49	7,23	0,62

Note : Les données et les définitions CTCI correspondent à CTCI révision 1.

a/ Ce tableau utilise une définition des échanges de produits suivant une liste de 148 codes à 3 et 4 chiffres de la CTCI couvrant une gamme étendue de niveaux de transformation des produits manufacturés.

a/ La définition du commerce des produits manufacturés CTCI 5-8 moins 68 est l'une des plus employées.

Elle reprend seulement les produits considérés exclusivement comme des produits manufacturés.

c-à-d. comportant un niveau élevé de transformation

Source : Base de données de l'ONUUDI ; informations communiquées par l'Office de statistiques des Nations Unies.

Note : La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 car certains pays déclarent des échanges en provenance ou à destination de "régions non spécifiées".

Tableau A-7. Propriété du capital des principales sociétés par secteur, 1982^{a/}
(Chiffre d'affaires en millions de francs CFA)

Secteur	Sociétés étrangères				Sociétés nationales				Total C.A.
	Sous-total		(dont stés françaises)		publiques		privées		
	C.A.	%	C.A.	%	C.A.	%	C.A.	%	
Agriculture	1,865	77,3	1,631	68,0	99	4,1	449	18,6	2,413
Exploitation forestière	8,015	93,5	5,606	65,4	326	3,0	231	2,7	8,572
Industrie	16,489	80,2	10,896	53,0	2,959	14,4	1,119	5,4	20,567
Eau/électricité	2,307	100,0	2,307
Construction	2,879	86,8	2,717	81,9	169	5,1	269	8,1	3,317
Travaux publics	736	100,0	736	100,0	736
Commerce b/	56,958	78,7	17,960	24,8	7,746	10,7	7,669	10,6	72,373
Transport	2,918	30,0	2,675	27,5	6,382	65,6	428	4,4	9,728
Postes/télécommunications	1,220	100,0	1,220
Immobilier	183	88,8	61	29,6	23	11,2	206
Sociétés c/	1,406	79,1	681	38,3	305	17,2	66	3,7	1,777
Total	91,449	74,2	42,973	34,9	21,513	17,5	10,254	8,3	123,216

Source : Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale

a/ 287 principales entreprises d'après leur chiffre d'affaires 1982

b/ Y compris hôtels et restaurants

c/ Non compris banques et assurances

Tableau A-8. Propriété du capital des principales sociétés industrielles par branche d'industrie, 1982^{a/}
(chiffre d'affaires en francs CFA)

Secteur	Sociétés étrangères				Sociétés nationales				Total
	Sous-total		(dont stés françaises)		publiques		privées		
	C.A.	%	C.A.	%	C.A.	%	C.A.	%	
Produits alimen- taires/boissons	9,705	86,2	8,016	71,2	901	8,0	653	5,8	11,259
Textiles/cuir	2,184	58,4	782	20,9	1,363	36,5	190	5,1	3,737
Impression/bois	264	50,5	264	50,5	167	31,9	92	17,6	523
Produits chimiques	1,391	93,1	548	36,7	15	1,0	88	5,9	1,494
Articles mécani- ques et électriques	2,205	93,6	1,152	48,9	71	3,0	80	3,4	2,356
Minéraux	330	79,5	97	23,4	69	16,6	16	3,9	415
Autres industries	410	52,4	37	4,7	373	47,6	783
Totaux	16,489	80,2	10,896	53,0	2,959	14,4	1,119	5,4	20,567

Source : Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale

a/ 46 principales entreprises industrielles d'après leur chiffre d'affaires 1982

Tableau A-9. Population par province^{a/}, 1975
(1000 habitants)

Province	Population rurale	Population urbaine b/	Total	Capitale
Vakaga	21	...	21	Birao
Bamingui Bangoran	26	...	26	Ndele
Gribingui	61	12	73	Kaga Bandoto
Ouham	188	38	226	Bossangoa
Ouham Pende	197	13	210	Bozoum
Nana Mambere	137	30	167	Bouar
Haute Sangha	149	45	194	Berberati
Sangha	53	...	53	Nola
Lobaye	117	18	135	Mbaiki
Ombella Mpoko	95	14	109	Bimbo
Kemo Gribingui	52	13	65	Sibut
Ouaka	138	42	180	Bambari
Basse Kotto	150	12	162	Mobaye
Mbomou	90	22	112	Bangassou
Haute Mbomou	33	...	33	Obo
Haute Kotto	27	15	42	Bria
Bangui	...	280	280	-
Totaux	1.534	554	2.088	

Source : Services du Haut-Commissaire à la planification et à la coopération économique.

a/ La RCA compte seize provinces. La capitale, Bangui, est située dans la province de Ombella Mpoko, mais elle est reprise séparément dans le tableau.

b/ La population urbaine est constituée par les capitales des provinces et des sous-provinces de population supérieure à 10 000 habitants.

Tableau A-10. Assistance technique extérieure par secteur, 1984
(en dollars)

Secteur	Source de financement									
	PNUD	%	Assistance multilatérale autre que le PNUD	%	Coopération bilatérale	%	Autres	%	Total	%
Affaires politiques										
Développement général, politiques et planification	76.702	2,58	21.589	0,58	1572.662	7,62	51.785	12,61	1722.738	6,22
Ressources naturelles	134.898	4,54	1261.700	34,10	349.278	1,69	56.791	13,83	1802.667	6,50
Agriculture, exploitation forestière et pêche	1103.409	37,10	177.641	4,80	2012.496	9,75	39.886	9,71	3333.432	12,03
Industrie	2.000	0,07			176.181	0,85	2.774	0,68	180.955	0,65
Transport et communication	367.491	12,35			2380.774	11,54	152.082	37,03	2900.347	10,46
Financement du commerce interna- tional et du développement					14.580	0,07			14.580	0,05
Population			48.861	1,32	82.462	0,40			131.323	0,47
Etablissements humains							71.235	17,35	71.235	0,26
Santé	149.404	5,02	1409.578	38,10	3480.275	16,87	3.689	0,90	5042.946	18,19
Education	407.393	13,70	523.953	14,16	9973.573	48,34			10904.919	39,34
Emploi	365.145	12,28	9.405	0,25	8.748	0,04	32.413	7,89	415.711	1,50
Aide humanitaire			246.800	6,67					246.800	0,89
Action sociale	368.072	12,37			152.952	0,74			520.924	1,88
Culture					73.340	0,36			73.340	0,26
Science et technologie					355.278	1,72			355.278	1,28
Total	2974.514	100	3699.527	100	20632.499	100	410.655	100	27717.195	100
Assistance totale en pourcentage		10,73		13,35		74,44		1,48		100

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, République centrafricaine, : Rapport sur la coopération pour le développement, 1984, octobre 1985.

Tableau A-11. Projets d'assistance technique pour le secteur industriel, 1984
(en dollars E.U.)

Projet, activité, titre et numéro	Source de l'assistance	Durée du projet		Assistance totale	Dépenses annuelles		Nature de l'assistance
		Début	Fin		réelles 1984	prévues 1985	
CAF/84/009 Séminaire petite industrie	PNUD/Gouvernement	03/84	03/84	2.000	2.000	0	Séminaire
CAF/84/004 Promotion de la petite industrie	PNUD/OIT	1984	1986	144.500	0	144.500	Création d'un centre d'assistance à la petite industrie. Elaboration des statuts. Réorganisation du do- maine industriel de Berengo. Assis- tance préliminaire en 1985. Démar- rage de la production en 1986
Assistance technique	France	1984	en cours	123.692	123.692		Financement de trois volontaires pour l'assistance au développement dans le domaine du commerce et de l'industrie
Programme de bourses	France	1984		52.489	52.489		Bourses : mécanique 6, tourisme 1, mesure mécanique et électronique 4, industrie alimentaire 1
4100.015.17.25 Atattoir de Bangui	CEE	1980	1984	126.822	2.774		1 expert en réfrigération

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, République centrafricaine :
Rapport sur la coopération pour le développement, 1984, octobre 1985

Tableau A-12. Investissements extérieurs dans l'assistance à l'industrie, 1984
(en dollars)

Titre du projet et activité	Source de l'investissement	Date de l'accord	Contributions 1984			Observations
			Prêts/crédits	Subventions	Participants	
Refinancement de la contribution de l'Etat au capital de la SCAI	France/CEE	1984	810.185	0	0	30 ans dont 10 ans de différé d'amortissement, 1.5 % d'intérêt jusqu'au 31 octobre 1994, ensuite 2 % : réorganisation de la production.
Rénovation de l'Hotel Safari, Bamui	France/CEE	1984	694.444	0	0	15 ans dont 5 ans de différé d'amortissement, Intérêt annuel 5 %. Prêt à la société centrafricaine d'équipement touristique.
Usine textile UCATEX	CEE		0	0	0	Assistance totale : 959.722 dollars. 25 ans avec franchise maximum de 20 ans. Intérêt 2 %. Cofinancement par le fonds de développement de la CEE : rénovation et mise en marche de l'usine textile.
Usine textile UCATEX	CEE		933.882	0	0	Assistance totale : 3.119.097. 15 ans avec 4 ans de franchise : cofinancement par le fonds de développement de la CEE : rénovation et mise en marche de l'usine textile

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, République centrafricaine : Rapport sur la coopération pour le développement, 1984, octobre 1985.

Annexe B

Projets de l'ONUDI exécutés et en cours

A: Projets exécutés depuis 1972

Service chargé de l'appui technique (Activité spécifique)	Numéro du projet	Titre du projet
IO/PLAN (31.2.A)	DP/CAF/74/005	Planification et promotion industrielle
IO/PLAN (31.2.A)	DP/CAF/78/008	Planification et promotion industrielle, phase II
IO/PLAN (31.2.A)	RP/CAF/77/003	Planification et promotion industrielle
IO/PLAN (31.2.A)	TF/CAF/77/004	Planification et promotion industrielle
IO/PLAN (31.2.A)	TF/CAF/79/001	Planification et promotion industrielle, phase II
IO/INFR (31.4.00)	IS/CAF/71/805	Développement des petites industries
IO/INFR (31.4.01)	RP/CAF/74/001	Promotion des petites industries
IO/INFR (31.3.D)	RP/CAF/78/001	Centre de promotion des petites industries
IO/INFR (31.3.D)	TS/CAF/77/007	Centre de promotion des petites et moyennes industries. Mission préparatoire
IO/INFR (31.3.L)	RP/CAF/84/002	Séminaire sur les petites et moyennes entreprises industrielles
IO/TRNG (31.5.B)	RP/CAF/77/005	Formation industrielle : élaboration et évaluation des projets industriels
IO/TRNG (31.5.B)	RP/CAF/77/006	Elaboration des projets, petites entreprises
IO/TRNG (31.5.B)	SI/CAF/77/802	Coopération entre pays en développement : voyage d'étude de la fabrication de savon
IO/FEAS (31.6.A)	SI/CAF/80/801	Etude de faisabilité d'une usine de chaux
IO/AGRO (30.6.00)	RP/CAF/75/001	Bourses (petite industrie)
IO/AGRO (31.7.A)	PP/CAF/79/001	Développement de nonts modulaires fabriqués en bois à bas prix de revient
IO/AGRO (31.7.A)	RP/CAF/81/001	Développement de nonts modulaires fabriqués en bois à bas prix de revient

Service chargé de
l'appui technique
(Activité spécifique)

Numéro du projet

Titre du projet

IO/AGRO	(31.7.A)	RP/CAF/82/001	Construction de pont en bois
IO/AGRO	(31.7.A)	RP/CAF/84/001	Construction de pont en bois (suite de RP/CAF/82/001)
IO/AGRO	(31.7.B)	SI/CAF/82/801	Evaluation des offres pour la réorganisation d'une entreprise textile : Industrie centrafricaine de textile (ICAT)
IO/MET	(31.8.D)	SI/CAF/79/802	Etude de marché sur les produits de fonderie
IO/ENG	(00.0)	TS/CAF/70/001	Mission explicatrice et préparatoire sur les problèmes industriels et de réparation
IO/ENG	(30.1.03)	DP/CAF/72/001	Assistance à l'industrie horlogère
IO/ENG	(30.1.03)	IS/CAF/72/001	Assistance à l'industrie horlogère
IO/ENG	(31.9.C)	VC/CAF/74/022	Ateliers mobiles d'entretien et de réparation
IO/ENG	(31.9.Z)	TF/CAF/76/001	Atelier d'entretien et de réparation (interprète)
IO/ENG	(31.9.Z)	SI/CAF/74/804	Atelier d'entretien et de réparation
IO/CHEM	(32.1.B)	IS/CAF/73/002	Création d'une usine de produits céramiques. Etude de faisabilité
IO/OD	(32.4.B)	SI/CAF/81/801	Mission exploratoire : mise au point de sources d'énergie non conventionnelles
CPE/REL	(70.3.Z)	RP/CAF/83/001	Visite du directeur de l'industrie, Ministère de l'industrie, République centrafricaine

B: Projets en cours et approuvés

IO/IIS/PLAN	J12413	Séminaire sur les stratégies industrielles dans le cadre de la Décennie du développement industriel de l'Afrique (IDDA)
IO/IT/CHEM	J13419	Assistance pour la fabrication de terre cuite

Annexe C

Principales sociétés industrielles, 1985

On trouvera ci-après la liste de quelques-unes des principales sociétés industrielles pour le chiffre d'affaires ou le nombre de personnes employées.

Comptoir national du diamant (CND) : f. 1964 : cap. 100 m. francs CFA, société d'Etat à 50 % : production de diamant ; entreprise prioritaire.

Entreprise forestière des bois africains centrafricaine (EFBACA) : f. 1969 ; cap. 259 m. francs CFA ; exploitation forestière et transformation du bois.

Industrie centrafricaine du textile (ICAT) : f. 1965 : cap. 586 m. francs CFA : société d'Etat : complexe textile.

Manufacture centrafricaine de cigares (MANUCACIG) : f. 1976 : cap. 163 m. francs CFA : transformation de feuilles de tabac cultivé localement, capacité 38 m. cigares par an.

Motte-Cordonnier-Afrique (MOCAP) : f. 1951 : cap. 660 m. francs CFA : production de bière, boissons non alcoolisées et glace.

Société centrafricaine de cigarettes (SOCACIG) : f. 1970 : cap. 300 m francs CFA : fabrique de cigarettes ; entreprise prioritaire.

Société centrafricaine de déroulage (SCAD) : f. 1972 : cap. 450 m. francs CFA : exploitation forestière, fabrication de contre-plaqué, scierie.

Société centrafricaine de développement agricole (SOCADA) : f. 1964 : cap. 1000 m francs CFA ; société d'Etat à 75 %, compagnie française pour le développement des fibres textiles : 25 % : 20 usines d'égrenage du coton, 2 raffineries pour la production d'huile de coton, huile d'arachide.

Société centrafricaine d'exploitation forestière et industrielle (SOCEFI) : f. 1947, nationalisée en 1974 : cap. 880 m. francs CFA, chiffre d'affaires 800 m francs CFA (1975) : industrie du bois.

Société centrafricaine des hydrocarbures (CENTRA-HYDRO) : f. 1974 : cap. 152 m. francs CFA : société d'Etat à 60 %, Transworld Energy Ltd (Bermudes) 40 % : entreposage et distribution de produits pétroliers.

Société centrafricaine du sac (SACAF) : f. 1968 : cap. 50 m francs CFA : fabrication de sacs.

Société centrafricaine des tabacs (SCAT) : f. 1966 : cap. 1050 m francs CFA : société d'Etat à 66 %, Seita (France) 33 % : supervision technique des plantations, collecte et séchage du tabac : entreprise prioritaire.

Société industrielle centrafricaine (SICA) : f. 1967 : cap. 200 m francs CFA : scierie à M'baiki dans la région de Lobaye, capacité annuelle 1800m³ : entreprise prioritaire.

Société industrielle centrafricaine des produits alimentaires et dérivés
(SICPAD) : f. 1967 : cap. 150 m francs CFA : fabrication de savon, farine, huiles comestibles et aliments pour animaux.

Société de l'uranium centrafricain (URCA) : f. 1975 : cap. 45 m francs CFA : réparti entre l'Etat (33%), le Commissariat français à l'énergie atomique, la French Uranium Mineral Co et Alusuisse : recherche et mise en valeur de gisements d'uranium à Bakouma.

CHOIX DE REFERENCES

African Business, "CAR : economy end year on high note", décembre 1985.

Banque des Etats de l'Afrique centrale, Rapport d'activité exercice 1983-84.

Banque Mondiale, World Development Report, 1986.

Bulletin de l'Afrique noire, diverses éditions

Economist Intelligence Unit, Supplément annuel de la République centrafricaine, 1985.

Ministère de l'économie et des finances, République centrafricaine : Code des Investissements : ordonnance no. 80/039 : ordonnance no. 82/039.

Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale, République centrafricaine, Enquête auprès des entreprises industrielles et commerciales, exercice fiscal, 1982.

Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale, République centrafricaine, Données économiques et bancaires récentes, septembre 1985.

Ministère du Plan, des statistiques et de la coopération internationale, République centrafricaine, Réunion de consultation des bailleurs de fonds, mars 1986, Bangui.

Nations Unies, Annuaire des statistiques de l'énergie, 1983.

Programme des Nations Unies pour le développement République centrafricaine : Rapport sur la coopération pour le développement, 1984, octobre 1985.

Secrétariat du Comité monétaire de la zone franc, La zone franc en 1984.

Les pays suivants on fait l'objet d'une étude publiée dans
la "Série d'études sur le développement industriel"

Indonésie	UNIDO/IS.458	1984
Kenya	UNIDO/IS.459	1984
Argentine	UNIDO/IS.460	1984
Paraguay	UNIDO/IS.461	1984
Uruguay	UNIDO/IS.462	1984
Bangladesh	UNIDO/IS.510	1985
Swaziland	UNIDO/IS.516	1985
Zambie	UNIDO/IS.520	1985
Philippines	UNIDO/IS.527	1985
Pakistan	UNIDO/IS.535	1985
Soudan	UNIDO/IS.541	1985
Malaisie	UNIDO/IS.545	1985
Inde	UNIDO/IS.547	1985
Thaïlande	UNIDO/IS.548	1985
Pérou	UNIDO/IS.552	1985
Nigéria	UNIDO/IS.557	1985
Bolivie	UNIDO/IS.564	1985
Chili	UNIDO/IS.579	1985
République populaire de Chine	UNIDO/IS.582	1985
Bahreïn	UNIDO/IS.592	1985
Sri Lanka	UNIDO/IS.613	1986
Cuba	UNIDO/IS.615	1986
Tanzanie	UNIDO/IS.628	1986
Egypte	UNIDO/IS.637	1986
Mali *	UNIDO/IS.640	1986
Zaire *	UNIDO/IS.644	1986
Etats des îles du Pacifique	UNIDO/IS.645	1986
Côte d'Ivoire *	UNIDO/PPD.6	1986
Arabie saoudite	UNIDO/PPD.7	1986
Congo *	UNIDO/PPD.10	1986

Les études de développement industriel par pays peuvent être mises à la disposition des Etats Membres, des organisations intergouvernementales et non-gouvernementales, des instituts de recherche, bibliothèques, institutions financières, grandes entreprises des secteurs public et privé et autres. Prière d'adresser toutes observations, questions et suggestions de mise à jour au

Service des études par région et par pays
Organisation des Nations Unies pour le
développement industriel (ONUDI)
Boîte postale 300
A-1400 Vienne (Autriche)

* Existe également en français.